



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°BFC-2020-034

PUBLIÉ LE 13 MARS 2020

Sommaire

ARS Bourgogne Franche-Comté

BFC-2020-03-11-004 - Arrêté ARS/DOS/RHSS/2020-0010 relatif à la composition de la commission régionale de l'activité libérale pour 2020 (3 pages) Page 3

BFC-2020-03-10-004 - Arrêté n° ARSBFC/DOS/PSH/2020-092 établissant le bilan quantifié de l'offre de soins pour la région Bourgogne-Franche-Comté, préalable à la période de dépôt des demandes d'autorisations d'activités de soins et d'équipements matériels lourds, du 1er avril au 31mai 2020. (43 pages) Page 7

BFC-2019-12-31-178 - Avis de classement de la commission d'information et de sélection d'appel à projet médico-social conjointe réunie le 19 décembre 2019 (2 pages) Page 51

Direction départementale des territoires de la Nièvre

BFC-2020-03-10-005 - Demandes d'autorisation d'exploiter - contrôle des structures - février 2020 (1 page) Page 54

BFC-2020-03-02-003 - Prise de position formelle sur un projet relevant du contrôle des structures des exploitations agricoles - SCEA DE FONTAINE (2 pages) Page 56

DRAC Bourgogne Franche-Comté

BFC-2020-03-11-003 - 2020-144 Transfert propriete Sens mars2020 (12 pages) Page 59

ARS Bourgogne Franche-Comté

BFC-2020-03-11-004

Arrêté ARS/DOS/RHSS/2020-0010 relatif à la
composition de la commission régionale de l'activité
libérale pour 2020

Composition CRAL 2020



● Agence Régionale de Santé
Bourgogne-
Franche-Comté

Arrêté ARS BFC/DOS/RHSS/2020-0010 relatif à la composition de la commission régionale de l'activité libérale

**Le directeur général
de l'Agence régionale de santé de Bourgogne-Franche-Comté**

Vu le code de la santé publique et notamment ses articles L6154-5-1, L6154-6 et R6154-15 à R6154-19 ;

Vu le décret en date du 8 décembre 2016 portant nomination de M. Pierre PRIBILE, en qualité de directeur général de l'agence régionale de santé de Bourgogne-Franche-Comté ;

Vu la décision n° ARS BFC/SG/2020-017 du 20 février 2020 portant délégation de signature du directeur général de l'Agence Régionale de Santé de Bourgogne-Franche-Comté ;

Considérant la proposition du conseil régional de l'ordre des médecins de Bourgogne-Franche-Comté en date du 20 décembre 2019 ;

Considérant les propositions du délégué régional de la Fédération Hospitalière de France en date du 17 septembre 2019 ;

Considérant les candidatures reçues des représentants des personnels enseignants et hospitaliers titulaires membres de commissions de l'activité libérale au sein d'établissements publics de santé, suite à l'appel de candidature auprès des présidents des commissions de l'activité libérale, par courrier électronique du 26 septembre 2018 ;

Considérant les candidatures reçues des praticiens hospitaliers membres de commissions de l'activité libérale au sein d'établissements publics de santé, suite à l'appel de candidature auprès des présidents des commissions de l'activité libérale, par courrier électronique du 26 septembre 2018 ;

Considérant les candidatures reçues des membres de conseils de surveillance non médecins, suite à l'appel de candidature auprès des présidents de conseils de surveillance, par courrier électronique du 26 septembre 2018 ;

ARRETE :

Article 1^{er} :

La commission régionale de l'activité libérale, composée de 15 membres, est constituée comme suit :

1° Un président, personnalité indépendante :

- Monsieur Jean-Claude LASSOUT, délégué pour le défenseur des droits du Doubs

2° Un membre du conseil régional de l'ordre des médecins (CROM) n'ayant pas de liens d'intérêt avec un établissement de santé privé, désigné sur proposition du CROM :

- Monsieur le Docteur Gérard GERMOND

3° Deux directeurs d'établissements publics de santé, dont un représentant d'un CHU et un représentant d'un établissement public de santé non universitaire nommés sur proposition de l'organisation la plus représentative de ces établissements au plan régional :

- Monsieur Pascal DEBAT, directeur des affaires médicales, de la recherche et des relations avec l'université au CHU de Besançon
- Monsieur Pascal CUVILLIERS, directeur des ressources humaines et des affaires médicales au Centre Hospitalier d'Auxerre

4° Deux présidents de CME, dont un président de CME d'un CHU et un président de CME d'établissement public de santé non universitaire :

- Madame le Docteur Marie-Pierre GUENFOUDI, vice-présidente de CME au CHU de Dijon
- Monsieur le Docteur Toufiq EL CADI, président de CME du Groupe Hospitalier de la Haute-Saône

5° Le directeur de la CARSAT :

- Monsieur Francis LEBELLE

6° Deux représentants des personnels enseignants et hospitaliers titulaires membres de commissions de l'activité libérale au sein d'établissements publics de santé, nommés parmi les membres ayant fait acte de candidature, dont un désigné parmi les praticiens autorisés à exercer une activité libérale et un parmi les praticiens n'exerçant pas d'activité libérale :

- Monsieur le Professeur Bernard DELBOSC, praticien avec activité libérale - CHU de Besançon
- Sans désignation - praticien sans activité libérale

7° Trois praticiens hospitaliers, membres de commissions de l'activité libérale au sein d'établissements publics de santé, nommés parmi les membres ayant fait acte de candidature, dont deux désignés parmi les praticiens autorisés à exercer une activité libérale et un parmi les praticiens n'exerçant pas d'activité libérale :

- Monsieur le Docteur Eric BERTHIER, praticien hospitalier avec activité libérale au Centre Hospitalier Jura Sud
- Monsieur le Docteur Thierry SPICAROLEN, praticien hospitalier avec activité libérale à l'Hôpital Nord Franche-Comté
- Monsieur le Docteur Daniel ROYER, praticien hospitalier sans activité libérale au Centre Hospitalier d'Auxerre

8° Deux membres de conseils de surveillance non médecins, dont l'un est membre du conseil de surveillance d'un CHU et l'autre du conseil de surveillance d'un établissement public de santé non universitaire, nommés parmi les membres ayant fait acte de candidature :

- Madame Odile JEUNET, membre du conseil de surveillance du CHU de Besançon
- Madame Marie-Claude JARROT, présidente du conseil de surveillance du Centre Hospitalier de Montceau-les-Mines

9° Un représentant des usagers du système de santé nommé parmi les membres des associations mentionnées à l'article L. 1114-1 :

- Monsieur Philippe RICHEL, ADMD89

Article 2 :

Le secrétariat de la commission régionale de l'activité libérale est assuré par l'Agence régionale de santé de Bourgogne-Franche-Comté.

Article 3 :

Les membres de la commission régionale de l'activité libérale ci-dessus désignés sont nommés pour une durée de trois ans. Les membres venant au cours de leur mandat, à perdre la qualité au titre de laquelle ils ont été appelés à siéger, sont remplacés dans les mêmes conditions de désignation pour la durée du mandat restant à courir.

Article 4 :

Dans les deux mois suivant sa publication au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région Bourgogne-Franche-Comté, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès du directeur général de l'Agence régionale de santé de Bourgogne-Franche-Comté, d'un recours hiérarchique auprès de le ministre des solidarités et de la santé ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Dijon. Le tribunal administratif peut être saisi d'un recours déposé via l'application Télérecours citoyens accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Article 6 :

La directrice de l'organisation des soins de l'Agence régionale de santé de Bourgogne-Franche-Comté est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Dijon, le 11 MARS 2020

Pour Le directeur général,
La directrice de l'organisation des soins,

Anne-Laure MASFR-MOULAA



ARS Bourgogne Franche-Comté

BFC-2020-03-10-004

Arrêté n° ARSBFC/DOS/PSH/2020-092 établissant le bilan quantifié de l'offre de soins pour la région Bourgogne-Franche-Comté, préalable à la période de dépôt des demandes d'autorisations d'activités de soins et d'équipements matériels lourds, du 1er avril au 31 mai 2020.

Arrêté n° ARSBFC/DOS/PSH/2020-092 établissant le bilan quantifié de l'offre de soins pour la région Bourgogne-Franche-Comté, préalable à la période de dépôt des demandes d'autorisations d'activités de soins et d'équipements matériels lourds, du 1^{er} avril au 31 mai 2020.

Le directeur général de l'agence régionale de santé de Bourgogne-Franche-Comté,

VU le code de la santé publique et notamment les articles L 6122-1, L 6122-9, R 6122-25, R 6122-26, R 6122-30, D 6121-6 à D 6121-10,

VU l'arrêté ARSBFC/DOS/PSH/2016-032 du 22 janvier 2016 fixant le calendrier des périodes de dépôt des demandes d'autorisation, de renouvellement d'autorisation d'activités de soins ou d'équipements matériels lourds,

VU le décret du 8 décembre 2016 portant nomination de Monsieur Pierre PRIBILE, en qualité de directeur général de l'agence régionale de santé de Bourgogne-Franche-Comté à compter du 9 janvier 2017,

VU l'arrêté ARSBFC/DG/2018-003 du 05 avril 2018 relatif aux zones du schéma régional de santé de Bourgogne-Franche-Comté donnant lieu à la répartition des activités de soins et des équipements matériels lourds,

VU l'arrêté ARSBFC/DG/2018-006 du 2 juillet 2018 portant adoption du schéma régional de santé 2018-2023 du projet régional de santé de Bourgogne-Franche-Comté 2018-2028,

VU la décision ARSBFC/SG/2020.017 du 1^{er} mars 2020 portant délégation de signature du directeur général de l'agence régionale de santé de Bourgogne-Franche-Comté,

VU la décision ARS-BFC/DOS/PSH/2019-228 en date du 28 février 2019 portant reconnaissance d'un besoin exceptionnel en nombre d'implantations d'appareil d'imagerie par résonance magnétique à utilisation clinique sur la zone de planification sanitaire de la Haute-Saône sur la commune de Vesoul (70),

VU la décision ARS-BFC/DOS/PSH/2019-1004 en date du 04 septembre 2019 portant reconnaissance d'un besoin exceptionnel en activité de soins de suite et de réadaptation pour la mention spécialisée de prise en charge des affections cardiovasculaires en hospitalisation à temps partiel de jour et en hospitalisation complète dans la zone d'implantation Centre-Franche-Comté,

VU la décision ARS-BFC/DOS/PSH/2019-1005 en date du 04 septembre 2019 portant reconnaissance d'un besoin exceptionnel pour l'activité de soins de psychiatrie infanto-juvénile en hospitalisation complète dans la zone d'implantation Côte d'Or,

VU la décision ARS-BFC/DOS/PSH/2019-1013 en date du 05 septembre 2019 portant reconnaissance d'un besoin exceptionnel en nombre d'implantations d'équipement matériel lourd – appareil d'imagerie par résonance magnétique à utilisation clinique et de scanographie – zone de planification sanitaire du centre Franche-Comté – commune de Besançon (25).

ARRÊTE

Article 1er : Le bilan quantifié de l'offre de soins pour les activités de soins mentionnées à l'article R. 6122-25 du code de la santé publique et pour les équipements matériels lourds mentionnés à l'article R. 6122-26, relevant du schéma régional de santé 2018-2023 du projet régional de santé de Bourgogne-Franche-Comté 2018-2028, est établi comme il apparaît en annexe ci-jointe.

Arrêté n° ARSBFC/DOS/PSH/2020-092

Article 2 : Un recours peut être exercé contre le présent arrêté dans les deux mois suivant sa date de publication :

- soit à titre gracieux, auprès du directeur général de l'agence régionale de santé de Bourgogne-Franche-Comté,
- soit à titre hiérarchique, auprès de la ministre des solidarités et de la santé, 8 avenue de Ségur, 75350 Paris Cedex 07SP,
- soit à titre contentieux, y compris en référé, devant le tribunal administratif de Dijon, 22 rue d'Assas 21000 Dijon. Le tribunal administratif peut être saisi d'un recours déposé via l'application « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

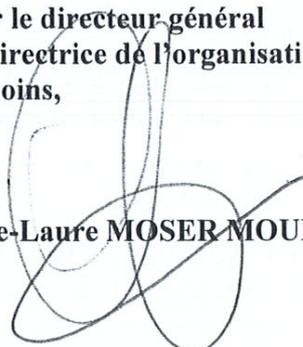
Le recours gracieux ne conserve pas le délai des autres recours.

Article 3 : Le directeur de l'organisation des soins de l'agence régionale de santé de Bourgogne-Franche-Comté est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Bourgogne-Franche-Comté et affiché au siège de l'agence régionale de santé de Bourgogne-Franche-Comté.

Fait à Dijon, le **10 MARS 2020**

**Pour le directeur général
La directrice de l'organisation
des soins,**

Anne-Laure MOSER MOULAA



Activité et EML	Modalité/Forme	Nombre d'implantations		Demande recevable	
		Autorisées	Prévues		
Médecine	Hospitalisation complète	16	12 à 16	NON*	
	Hospitalisation de jour	6	6 à 10	OUI	
	Hospitalisation à domicile	4	4	NON	
Chirurgie	Chirurgie	7	6 à 7	NON	
Gynécologie-obstétrique, néonatalogie, réanimation néonatale	Gynécologie-Obstétrique - Type 1	HC	4	4	NON
		HJ	0	1	OUI
		HAD	0	0	NON
	Néonatalogie sans soins intensifs - Type 2A	3	3	NON	
	Néonatalogie avec soins intensifs - Type 2B	2	2	NON	
	Réanimation néonatale - Type 3	1	1	NON	
Médecine d'urgence	SAMU CRRA 15	1	1	NON	
	Structure des urgences	5	4 à 5	NON	
	Structure des urgences pédiatriques	1	1	NON	
	SMUR	4	3 à 4	NON**	
	SMUR pédiatrique	1	1	NON	
	Antenne SMUR	0	0 à 1	OUI**	
Activités interventionnelles sous imagerie médicale, par voie endovasculaire, en cardiologie	Activité de type 1	2	2	NON	
	Activité de type 2	1	0 à 1	NON	
	Activité de type 3	2	2	NON	
Traitement du cancer	Chirurgie des cancers	6	6 à 7	NON	
	Chirurgie des cancers : sein	4	3 à 4	NON	
	Chirurgie des cancers : digestif	6	5 à 7	NON	
	Chirurgie des cancers : urologie	6	3 à 6	NON	
	Chirurgie des cancers : thorax	2	1 à 2	NON	
	Chirurgie des cancers : gynécologie	4	3 à 4	NON	
	Chirurgie des cancers : ORL et maxillo-faciale	4	3 à 5	NON	
	Radiothérapie externe	2	2	NON	
	Curiethérapie	2	2	NON	
	Utilisation thérapeutique des radioéléments en sources non scellées	1	1	NON	
	Chimiothérapie ou autres traitements médicaux spécifiques du cancer	5	4 à 5	NON	
Réanimation	Adulte	1	1	NON	
	Pédiatrique	1	1	NON	
	Pédiatrique spécialisée	0	0	NON	

Activité et EML	Modalité/Forme	Nombre d'implantations		Demande recevable
		Autorisées	Prévues	
Assistance médicale à la procréation (AMP) - Activités cliniques	Prélèvement d'ovocytes en vue d'une AMP	1	1	NON
	Prélèvement de spermatozoïdes	1	1	NON
	Transfert des embryons en vue de leur implantation	1	1	NON
	Prélèvement d'ovocytes en vue d'un don	1	1	NON
	Mise en œuvre de l'accueil des embryons	1	1	NON
Assistance médicale à la procréation (AMP) - Activités biologiques	Préparation et conservation du sperme en vue d'une insémination artificielle	2	2	NON
	Activités relatives à la FIV avec ou sans micromanipulation	1	1	NON
	Recueil, préparation, conservation et mise à disposition du sperme en vue d'un don	1	1	NON
	Préparation, conservation et mise à disposition d'ovocytes en vue d'un don	1	1	NON
	Conservation à usage autologue des gamètes et tissus germinaux en application de l'article L. 2141-11 du CSP	1	1	NON
	Conservation des embryons en vue d'un projet parental ou en application du 2° du II de l'article L. 2141-4 CSP	1	1	NON
	Conservation des embryons en vue de leur accueil et mise en œuvre de celui-ci	1	1	NON
Diagnostic prénatal (DPN)	Examens de biochimie portant sur les marqueurs sériques maternels	1	1	NON
	Examens de génétique portant sur l'ADN fœtal libre circulant dans le sang maternel	1	1	NON
	Examens de cytogénétique, y compris les examens moléculaires appliqués à la cytogénétique	1	1	NON
	Analyses de génétique moléculaire	1	1	NON
	Examens de biochimie foetale à visée diagnostique	0	0	NON
	Examens en vue du diagnostic de maladies infectieuses	1	1	NON
Examen des caractéristiques génétiques d'une personne ou identification d'une personne par empreintes génétiques à des fins médicales	Analyses de cytogénétique, y compris cytogénétique moléculaire	1	1	NON
	Analyses de génétique moléculaire	3 dont 1 limitée oncogénétique, dont 1 autre limitée HLA-Maladies	3 à 4 dont 1 limitée HLA-Maladies	OUI (1 limitée HLA-Maladies)
Equipements matériels lourds (EML) - Nombre d'implantations	Caméra à scintillation avec ou sans détecteur d'émission de positons	2	2	NON
	Tomographe à Emission	2	2	NON
	IRM à utilisation clinique	7	7	NON
	Scanographe à utilisation médicale	8	9	OUI
	Caisson Hyperbare	0	0	NON
Equipements matériels lourds (EML) - Nombre d'appareils	Caméra à scintillation avec ou sans détecteur d'émission de positons	5	5	NON
	Tomographe à Emission	3	3	NON
	IRM à utilisation clinique	9	9	NON
	Scanographe à utilisation médicale	10	10 + 1 appareil à usage mixte dosimétrique et diagnostique	OUI (1 appareil à usage mixte dosimétrique et diagnostique)
	Caisson Hyperbare	0	0	NON

Activité et EML	Modalité/Forme		Nombre d'implantations		Demande recevable	
			Autorisées	Prévues		
Traitement de l'insuffisance rénale chronique par épuration extrarénale	Hémodialyse en centre pour adultes		2	2	NON	
	Hémodialyse en centre pour enfants		0	0	NON	
	Hémodialyse en unité de dialyse médicalisée		4	4	NON	
	Hémodialyse en unité d'auto-dialyse (simple ou assistée)		4	4	NON	
	Hémodialyse à domicile		2	2	NON	
	Dialyse péritonéale à domicile		2	2	NON	
Soins de suite et de réadaptation (SSR)	SSR non spécialisés		HC	16	16	NON
			HJ	1	2	OUI
	SSR non spécialisés - Prise en charge des enfants/adolescents		HC	0	0	NON
			HJ	0	0	NON
	Mention spécialisée - affections de l'appareil locomoteur	Adultes	HC	3	3	NON
			HJ	3	3	NON
		Pédiatrie	HC	0	0	NON
			HJ	0	0	NON
	Mention spécialisée - affections du système nerveux	Adultes	HC	2	2	NON
			HJ	2	2	NON
		Pédiatrie	HC	0	0	NON
			HJ	0	0	NON
	Mention spécialisée - affections cardio-vasculaires	Adultes	HC	2	2	NON
			HJ	4	4	NON
		Pédiatrie	HC	0	0	NON
			HJ	0	0	NON
	Mention spécialisée - affections respiratoires	Adultes	HC	2	2	NON
			HJ	1	2	OUI
		Pédiatrie	HC	0	0	NON
			HJ	0	0	NON
	Mention spécialisée - affections des systèmes digestif, métabolique et endocrinien	Adultes	HC	1	1	NON
			HJ	2	2	NON
		Pédiatrie	HC	0	0	NON
			HJ	0	0	NON
	Mention spécialisée - affections onco-hématologiques	Adultes	HC	0	0	NON
			HJ	0	0	NON
		Pédiatrie	HC	0	0	NON
			HJ	0	0	NON
	Mention spécialisée - affections des brûlés	Adultes	HC	0	0	NON
			HJ	0	0	NON
		Pédiatrie	HC	0	0	NON
			HJ	0	0	NON
Mention spécialisée - affections liées aux conduites addictives	Adultes	HC	1	1	NON	
		HJ	1	1	NON	
	Pédiatrie	HC	0	0	NON	
		HJ	0	0	NON	
Mention spécialisée - affections de la personne âgée polyopathologique, dépendante ou à risque de dépendance	Adultes	HC	7	7	NON	
		HJ	3	4	OUI	

Zone Côte d'Or

Activité et EML	Modalité/Forme	Nombre d'implantations		Demande recevable
		Autorisées	Prévues	
Soins de longue durée (SLD)	Soins de longue durée	5	4 à 6	OUI****
Psychiatrie générale	Hospitalisation complète	3	3	NON
	Hospitalisation de jour	5	5	NON
	Hospitalisation de nuit	0	1	OUI
	Placement familial thérapeutique	1	1	NON
	Appartement thérapeutique	0	1	OUI
	Centre de postcure psychiatrique	0	0	NON
	Centre de crise	0	0	NON
Psychiatrie infanto-juvénile	Hospitalisation complète	2	2	NON
	Hospitalisation de jour	5	5	NON
	Hospitalisation de nuit	1	1	NON
	Placement familial thérapeutique	0	0	NON

* caducité constatée de l'autorisation d'activité de soins de médecine en hospitalisation complète - centre hospitalier de la Haute Côte-d'Or - site de Vitteaux

**uniquement dans le cas de la transformation d'un SMUR en antenne SMUR

**** caducité constatée de l'autorisation d'activité de soins de longue durée - Centre hospitalier de la Haute Côte-d'Or - Site d'Alise-Sainte-Reine

Activité et EML	Modalité/Forme	Nombre d'implantations		Demande recevable	
		Autorisées	Prévues		
Médecine	Hospitalisation complète	3	3	NON	
	Hospitalisation de jour	3	3 à 4	OUI	
	Hospitalisation à domicile	1	1	NON	
Chirurgie	Chirurgie	2	1 à 2	NON	
Gynécologie-obstétrique, néonatalogie, réanimation néonatale	Gynécologie-Obstétrique - Type 1	HC	1	1	NON
		HJ	0	1	OUI
		HAD	0	0	NON
	Néonatalogie sans soins intensifs - Type 2A		1	1	NON
	Néonatalogie avec soins intensifs - Type 2B		0	0	NON
Réanimation néonatale - Type 3		0	0	NON	
Médecine d'urgence	SAMU CRRA 15	0	0	NON	
	Structure des urgences	1	1	NON	
	Structure des urgences pédiatriques	0	0	NON	
	SMUR	3	2 à 3	NON	
	SMUR pédiatrique	0	0	NON	
	Antenne SMUR	0	0	NON	
Activités interventionnelles sous imagerie médicale, par voie endovasculaire, en cardiologie	Activité de type 1	0	0	NON	
	Activité de type 2	0	0	NON	
	Activité de type 3	0	0	NON	
Traitement du cancer	Chirurgie des cancers	1	1	NON	
	Chirurgie des cancers : sein	1	1	NON	
	Chirurgie des cancers : digestif	1	1	NON	
	Chirurgie des cancers : urologie	1	1	NON	
	Chirurgie des cancers : thorax	0	0	NON	
	Chirurgie des cancers : gynécologie	0	0	NON	
	Chirurgie des cancers : ORL et maxillo-faciale	0	0	NON	
	Radiothérapie externe	0	0	NON	
	Curiothérapie	0	0	NON	
	Utilisation thérapeutique des radioéléments en sources non scellées	0	0	NON	
	Chimiothérapie ou autres traitements médicaux spécifiques du cancer	1	1	NON	
Réanimation	Adulte	1	1	NON	
	Pédiatrique	0	0	NON	
	Pédiatrique spécialisée	0	0	NON	

Zone Haute-Saône

Activité et EML	Modalité/Forme	Nombre d'implantations		Demande recevable
		Autorisées	Prévues	
Assistance médicale à la procréation (AMP) - Activités cliniques	Prélèvement d'ovocytes en vue d'une AMP	0	0	NON
	Prélèvement de spermatozoïdes	0	0	NON
	Transfert des embryons en vue de leur implantation	0	0	NON
	Prélèvement d'ovocytes en vue d'un don	0	0	NON
	Mise en œuvre de l'accueil des embryons	0	0	NON
Assistance médicale à la procréation (AMP) - Activités biologiques	Préparation et conservation du sperme en vue d'une insémination artificielle	0	0	NON
	Activités relatives à la FIV avec ou sans micromanipulation	0	0	NON
	Recueil, préparation, conservation et mise à disposition du sperme en vue d'un don	0	0	NON
	Préparation, conservation et mise à disposition d'ovocytes en vue d'un don	0	0	NON
	Conservation à usage autologue des gamètes et tissus germinaux en application de l'article L. 2141-11 du CSP	0	0	NON
	Conservation des embryons en vue d'un projet parental ou en application du 2° du II de l'article L. 2141-4 CSP	0	0	NON
	Conservation des embryons en vue de leur accueil et mise en œuvre de celui-ci	0	0	NON
Diagnostic prénatal (DPN)	Examens de biochimie portant sur les marqueurs sériques maternels	0	0	NON
	Examens de génétique portant sur l'ADN fœtal libre circulant dans le sang maternel	0	0	NON
	Examens de cytogénétique, y compris les examens moléculaires appliqués à la cytogénétique	0	0	NON
	Analyses de génétique moléculaire	0	0	NON
	Examens de biochimie foetale à visée diagnostique	0	0	NON
	Examens en vue du diagnostic de maladies infectieuses	0	0	NON
Examen des caractéristiques génétiques d'une personne ou identification d'une personne par empreintes génétiques à des fins médicales	Analyses de cytogénétique, y compris cytogénétique moléculaire	0	0	NON
	Analyses de génétique moléculaire	0	0	NON
Equipements matériels lourds (EML) - Nombre d'implantations	Caméra à scintillation avec ou sans détecteur d'émission de positons	1	1	NON
	Tomographe à Emission	0	0	NON
	IRM à utilisation clinique	2	2	NON
	Scanographe à utilisation médicale	2	2	NON
	Caisson Hyperbare	0	0	NON
Equipements matériels lourds (EML) - Nombre d'appareils	Caméra à scintillation avec ou sans détecteur d'émission de positons	1	1	NON
	Tomographe à Emission	0	0	NON
	IRM à utilisation clinique	3	3	NON
	Scanographe à utilisation médicale	3	3	NON
	Caisson Hyperbare	0	0	NON

Activité et EML	Modalité/Forme		Nombre d'implantations		Demande recevable	
			Autorisées	Prévues		
Traitement de l'insuffisance rénale chronique par épuration extrarénale	Hémodialyse en centre pour adultes		1	1	NON	
	Hémodialyse en centre pour enfants		0	0	NON	
	Hémodialyse en unité de dialyse médicalisée		1	1	NON	
	Hémodialyse en unité d'auto-dialyse (simple ou assistée)		1	1	NON	
	Hémodialyse à domicile		1	1	NON	
	Dialyse péritonéale à domicile		1	1	NON	
Soins de suite et de réadaptation (SSR)	SSR non spécialisés		HC	4	4	NON
			HJ	3	3	NON
	SSR non spécialisés - Prise en charge des enfants/adolescents		HC	0	0	NON
			HJ	0	0	NON
	Mention spécialisée - affections de l'appareil locomoteur	Adultes	HC	1	1	NON
			HJ	1	1	NON
		Pédiatrie	HC	0	0	NON
			HJ	0	0	NON
	Mention spécialisée - affections du système nerveux	Adultes	HC	2	2	NON
			HJ	1	1	NON
		Pédiatrie	HC	0	0	NON
			HJ	0	0	NON
	Mention spécialisée - affections cardio-vasculaires	Adultes	HC	0	0	NON
			HJ	0	0	NON
		Pédiatrie	HC	0	0	NON
			HJ	0	0	NON
	Mention spécialisée - affections respiratoires	Adultes	HC	0	0	NON
			HJ	0	0	NON
		Pédiatrie	HC	0	0	NON
			HJ	0	0	NON
	Mention spécialisée - affections des systèmes digestif, métabolique et endocrinien	Adultes	HC	0	1	OUI
			HJ	0	1	OUI
		Pédiatrie	HC	0	0	NON
			HJ	0	0	NON
	Mention spécialisée - affections onco-hématologiques	Adultes	HC	0	0	NON
			HJ	0	0	NON
		Pédiatrie	HC	0	0	NON
			HJ	0	0	NON
	Mention spécialisée - affections des brûlés	Adultes	HC	0	0	NON
			HJ	0	0	NON
		Pédiatrie	HC	0	0	NON
			HJ	0	0	NON
Mention spécialisée - affections liées aux conduites addictives	Adultes	HC	0	0	NON	
		HJ	0	0	NON	
	Pédiatrie	HC	0	0	NON	
		HJ	0	0	NON	
Mention spécialisée - affections de la personne âgée polypathologique, dépendante ou à risque de dépendance	Adultes	HC	1	1	NON	
		HJ	0	0	NON	

Zone Haute-Saône

Activité et EML	Modalité/Forme	Nombre d'implantations		Demande recevable
		Autorisées	Prévues	
Soins de longue durée (SLD)	Soins de longue durée	1	1 à 2	NON**
Psychiatrie générale	Hospitalisation complète	3	3	NON
	Hospitalisation de jour	7	7	NON
	Hospitalisation de nuit	2	2	NON
	Placement familial thérapeutique	1	1	NON
	Appartement thérapeutique	0	0	NON
	Centre de postcure psychiatrique	0	0	NON
	Centre de crise	0	0	NON
Psychiatrie infanto-juvénile	Hospitalisation complète	1	1	NON
	Hospitalisation de jour	3	3	NON
	Hospitalisation de nuit	0	0	NON
	Placement familial thérapeutique	0	1	OUI

** Conformément au PRS Bourgogne-Franche-Comté, aucune capacité supplémentaire ne pouvant être créée et financée ex-nihilo, la création d'une implantation ne pourra intervenir que par redéploiement de places d'une implantation supprimée ou par redéploiement de places d'une implantation maintenue avec diminution capacitaire.

Zone Nord Franche-Comté

Activité et EML	Modalité/Forme	Nombre d'implantations		Demande recevable	
		Autorisées	Prévues		
Médecine	Hospitalisation complète	2	2	NON	
	Hospitalisation de jour	1	1 à 2	OUI	
	Hospitalisation à domicile	1	1	NON	
Chirurgie	Chirurgie	4 puis 3	2	NON	
Gynécologie-obstétrique, néonatalogie, réanimation néonatale	Gynécologie-Obstétrique - Type 1	HC	1	1	NON
		HJ	0	1	OUI
		HAD	0	0	NON
	Néonatalogie sans soins intensifs - Type 2A	1	1	NON	
	Néonatalogie avec soins intensifs - Type 2B	1	1	NON	
Réanimation néonatale - Type 3	0	0	NON		
Médecine d'urgence	SAMU CRRA 15	0	0	NON	
	Structure des urgences	1	1	NON	
	Structure des urgences pédiatriques	0	0	NON	
	SMUR	1	1	NON	
	SMUR pédiatrique	0	0	NON	
	Antenne SMUR	0	0	NON	
Activités interventionnelles sous imagerie médicale, par voie endovasculaire, en cardiologie	Activité de type 1	1	1	NON	
	Activité de type 2	0	0	NON	
	Activité de type 3	1	1	NON	
Traitement du cancer	Chirurgie des cancers	2	1 à 2	NON	
	Chirurgie des cancers : sein	1	1	NON	
	Chirurgie des cancers : digestif	2	1 à 2	NON	
	Chirurgie des cancers : urologie	2	1 à 2	NON	
	Chirurgie des cancers : thorax	0	0	NON	
	Chirurgie des cancers : gynécologie	1	1	NON	
	Chirurgie des cancers : ORL et maxillo-faciale	1	1	NON	
	Radiothérapie externe	1	1	NON	
	Curiothérapie	0	0	NON	
	Utilisation thérapeutique des radioéléments en sources non scellées	1	1	NON	
	Chimiothérapie ou autres traitements médicaux spécifiques du cancer	2	2	NON	
Réanimation	Adulte	1	1	NON	
	Pédiatrique	0	0	NON	
	Pédiatrique spécialisée	0	0	NON	

Zone Nord Franche-Comté

Activité et EML	Modalité/Forme	Nombre d'implantations		Demande recevable
		Autorisées	Prévues	
Assistance médicale à la procréation (AMP) - Activités cliniques	Prélèvement d'ovocytes en vue d'une AMP	0	0	NON
	Prélèvement de spermatozoïdes	0	0	NON
	Transfert des embryons en vue de leur implantation	0	0	NON
	Prélèvement d'ovocytes en vue d'un don	0	0	NON
	Mise en œuvre de l'accueil des embryons	0	0	NON
Assistance médicale à la procréation (AMP) - Activités biologiques	Préparation et conservation du sperme en vue d'une insémination artificielle	0	1	OUI
	Activités relatives à la FIV avec ou sans micromanipulation	0	0	NON
	Recueil, préparation, conservation et mise à disposition du sperme en vue d'un don	0	0	NON
	Préparation, conservation et mise à disposition d'ovocytes en vue d'un don	0	0	NON
	Conservation à usage autologue des gamètes et tissus germinaux en application de l'article L. 2141-11 du CSP	0	0	NON
	Conservation des embryons en vue d'un projet parental ou en application du 2° du II de l'article L. 2141-4 CSP	0	0	NON
	Conservation des embryons en vue de leur accueil et mise en œuvre de celui-ci	0	0	NON
Diagnostic prénatal (DPN)	Examens de biochimie portant sur les marqueurs sériques maternels	1	1	NON
	Examens de génétique portant sur l'ADN fœtal libre circulant dans le sang maternel	0	0	NON
	Examens de cytogénétique, y compris les examens moléculaires appliqués à la cytogénétique	0	0	NON
	Analyses de génétique moléculaire	0	0	NON
	Examens de biochimie foetale à visée diagnostique	0	0	NON
	Examens en vue du diagnostic de maladies infectieuses	0	0	NON
Examen des caractéristiques génétiques d'une personne ou identification d'une personne par empreintes génétiques à des fins médicales	Analyses de cytogénétique, y compris cytogénétique moléculaire	0	0	NON
	Analyses de génétique moléculaire	0	0	NON
Equipements matériels lourds (EML) - Nombre d'implantations	Caméra à scintillation avec ou sans détecteur d'émission de positons	1	1	NON
	Tomographe à Emission	1	1	NON
	IRM à utilisation clinique	4	4	NON
	Scanographe à utilisation médicale	4	4	NON
	Caisson Hyperbare	0	0	NON
Equipements matériels lourds (EML) - Nombre d'appareils	Caméra à scintillation avec ou sans détecteur d'émission de positons	3	3	NON
	Tomographe à Emission	1	1	NON
	IRM à utilisation clinique	5	5	NON
	Scanographe à utilisation médicale	5	5	NON
	Caisson Hyperbare	0	0	NON

Arrêté n° ARSBFC/DOS/PSH/2020-092

Activité et EML	Modalité/Forme		Nombre d'implantations		Demande recevable	
			Autorisées	Prévues		
Traitement de l'insuffisance rénale chronique par épuration extrarénale	Hémodialyse en centre pour adultes		1	1	NON	
	Hémodialyse en centre pour enfants		0	0	NON	
	Hémodialyse en unité de dialyse médicalisée		3	3	NON	
	Hémodialyse en unité d'auto-dialyse (simple ou assistée)		1	1	NON	
	Hémodialyse à domicile		1	1	NON	
	Dialyse péritonéale à domicile		1	1	NON	
Soins de suite et de réadaptation (SSR)	SSR non spécialisés		HC	4	4	NON
			HJ	5	5	NON
	SSR non spécialisés - Prise en charge des enfants/adolescents		HC	0	0	NON
			HJ	0	0	NON
	Mention spécialisée - affections de l'appareil locomoteur	Adultes	HC	1	1	NON
			HJ	1	1	NON
		Pédiatrie	HC	0	0	NON
			HJ	0	0	NON
	Mention spécialisée - affections du système nerveux	Adultes	HC	2	2	NON
			HJ	2	2	NON
		Pédiatrie	HC	0	0	NON
			HJ	0	0	NON
	Mention spécialisée - affections cardio-vasculaires	Adultes	HC	0	0	NON
			HJ	1	1	NON
		Pédiatrie	HC	0	0	NON
			HJ	0	0	NON
	Mention spécialisée - affections respiratoires	Adultes	HC	0	0	NON
			HJ	1	1	NON
		Pédiatrie	HC	0	0	NON
			HJ	0	0	NON
	Mention spécialisée - affections des systèmes digestif, métabolique et endocrinien	Adultes	HC	0	0	NON
			HJ	1	1	NON
		Pédiatrie	HC	0	0	NON
			HJ	0	0	NON
	Mention spécialisée - affections onco-hématologiques	Adultes	HC	0	0	NON
			HJ	0	0	NON
		Pédiatrie	HC	0	0	NON
			HJ	0	0	NON
	Mention spécialisée - affections des brûlés	Adultes	HC	0	0	NON
			HJ	0	0	NON
		Pédiatrie	HC	0	0	NON
			HJ	0	0	NON
Mention spécialisée - affections liées aux conduites addictives	Adultes	HC	0	1	OUI	
		HJ	0	1	OUI	
	Pédiatrie	HC	0	0	NON	
		HJ	0	0	NON	
Mention spécialisée - affections de la personne âgée polypathologique, dépendante ou à risque de dépendance	Adultes	HC	2	2	NON	
		HJ	2	2	NON	

Zone Nord Franche-Comté

Activité et EML	Modalité/Forme	Nombre d'implantations		Demande recevable
		Autorisées	Prévues	
Soins de longue durée (SLD)	Soins de longue durée	2	2	NON
Psychiatrie générale	Hospitalisation complète	3	3	NON
	Hospitalisation de jour	4	3	NON
	Hospitalisation de nuit	0	1	NON
	Placement familial thérapeutique	1	1	NON
	Appartement thérapeutique	0	0	NON
	Centre de postcure psychiatrique	0	0	NON
	Centre de crise	0	0	NON
Psychiatrie infanto-juvénile	Hospitalisation complète	2	2	NON
	Hospitalisation de jour	2	3	OUI
	Hospitalisation de nuit	0	0	NON
	Placement familial thérapeutique	0	0	NON

Zone Centre Franche-Comté

Activité et EML	Modalité/Forme	Nombre d'implantations		Demande recevable	
		Autorisées	Prévues		
Médecine	Hospitalisation complète	10	7 à 12	OUI*	
	Hospitalisation de jour	8	8 à 11	OUI*	
	Hospitalisation à domicile	2	2	NON	
Chirurgie	Chirurgie	6	5 à 6	NON	
Gynécologie-obstétrique, néonatalogie, réanimation néonatale	Gynécologie-Obstétrique - Type 1	HC	4	4	NON
		HJ	1	1	NON
		HAD	0	0 à 1	NON***
	Néonatalogie sans soins intensifs - Type 2A		4	4	NON
	Néonatalogie avec soins intensifs - Type 2B		1	1	NON
	Réanimation néonatale - Type 3		1	1	NON
Médecine d'urgence	SAMU CRRA 15	1	1	NON	
	Structure des urgences	4	3 à 4	NON	
	Structure des urgences pédiatriques	1	1	NON	
	SMUR	4	3 à 4	NON**	
	SMUR pédiatrique	0	0	NON	
	Antenne SMUR	0	0 à 1	OUI**	
Activités interventionnelles sous imagerie médicale, par voie endovasculaire, en cardiologie	Activité de type 1	2	2	NON	
	Activité de type 2	0	0	NON	
	Activité de type 3	2	2	NON	
Traitement du cancer	Chirurgie des cancers	6	6	NON	
	Chirurgie des cancers : sein	4	3 à 4	NON	
	Chirurgie des cancers : digestif	5	4 à 5	NON	
	Chirurgie des cancers : urologie	5	5	NON	
	Chirurgie des cancers : thorax	1	1	NON	
	Chirurgie des cancers : gynécologie	2	2	NON	
	Chirurgie des cancers : ORL et maxillo-faciale	2	1 à 2	NON	
	Radiothérapie externe	1	1	NON	
	Curiethérapie	1	1	NON	
	Utilisation thérapeutique des radioéléments en sources non scellées	1	1	NON	
	Chimiothérapie ou autres traitements médicaux spécifiques du cancer	2	2	NON	
Réanimation	Adulte	1	1	NON	
	Pédiatrique	1	0 à 1	NON	
	Pédiatrique spécialisée	0	0	NON	

Zone Centre Franche-Comté

Activité et EML	Modalité/Forme	Nombre d'implantations		Demande recevable
		Autorisées	Prévues	
Assistance médicale à la procréation (AMP) - Activités cliniques	Prélèvement d'ovocytes en vue d'une AMP	2	2	NON
	Prélèvement de spermatozoïdes	1	1	NON
	Transfert des embryons en vue de leur implantation	2	2	NON
	Prélèvement d'ovocytes en vue d'un don	1	1	NON
	Mise en œuvre de l'accueil des embryons	1	1	NON
Assistance médicale à la procréation (AMP) - Activités biologiques	Préparation et conservation du sperme en vue d'une insémination artificielle	2	2	NON
	Activités relatives à la FIV avec ou sans micromanipulation	2	2	NON
	Recueil, préparation, conservation et mise à disposition du sperme en vue d'un don	1	1	NON
	Préparation, conservation et mise à disposition d'ovocytes en vue d'un don	1	1	NON
	Conservation à usage autologue des gamètes et tissus germinaux en application de l'article L. 2141-11 du CSP	1	2	OUI
	Conservation des embryons en vue d'un projet parental ou en application du 2° du II de l'article L. 2141-4 CSP	2	2	NON
	Conservation des embryons en vue de leur accueil et mise en œuvre de celui-ci	1	1	NON
Diagnostic prénatal (DPN)	Examens de biochimie portant sur les marqueurs sériques maternels	0	0	NON
	Examens de génétique portant sur l'ADN fœtal libre circulant dans le sang maternel	1	1	NON
	Examens de cytogénétique, y compris les examens moléculaires appliqués à la cytogénétique	1	1	NON
	Analyses de génétique moléculaire	1	1	NON
	Examens de biochimie foetale à visée diagnostique	0	0	NON
	Examens en vue du diagnostic de maladies infectieuses	0	0	NON
Examen des caractéristiques génétiques d'une personne ou identification d'une personne par empreintes génétiques à des fins médicales	Analyses de cytogénétique, y compris cytogénétique moléculaire	1	1	NON
	Analyses de génétique moléculaire	2 dont 1 limitée thrombophilie et HLA-Maladies	2 dont 1 limitée thrombophilie et HLA-Maladies	NON

Zone Centre Franche-Comté

Activité et EML	Modalité/Forme	Nombre d'implantations		Demande recevable
		Autorisées	Prévues	
Equipements matériels lourds (EML) - Nombre d'implantations	Caméra à scintillation avec ou sans détecteur d'émission de positons	2	2	NON
	Tomographe à Emission	1	2	OUI
	IRM à utilisation clinique	6	7	OUI****
	Scanographe à utilisation médicale	8	9	OUI****
	Caisson Hyperbare	1	1	NON
Equipements matériels lourds (EML) - Nombre d'appareils	Caméra à scintillation avec ou sans détecteur d'émission de positons	5	5	NON
	Tomographe à Emission	2	2	NON
	IRM à utilisation clinique	8	9	OUI
	Scanographe à utilisation médicale	11 + 1 appareil interventionnel + 1 appareil mobile	11 + 1 appareil interventionnel + 1 appareil mobile	NON
	Caisson Hyperbare	1	1	NON

Zone Centre Franche-Comté

Activité et EML	Modalité/Forme	Nombre d'implantations		Demande recevable		
		Autorisées	Prévues			
Traitement de l'insuffisance rénale chronique par épuration extrarénale	Hémodialyse en centre pour adultes	2	2	NON		
	Hémodialyse en centre pour enfants	1	1	NON		
	Hémodialyse en unité de dialyse médicalisée	5	5	NON		
	Hémodialyse en unité d'auto-dialyse (simple ou assistée)	3	3	NON		
	Hémodialyse à domicile	2	2	NON		
	Dialyse péritonéale à domicile	2	2	NON		
Soins de suite et de réadaptation (SSR)	SSR non spécialisés	HC	13	13	NON	
		HJ	12	13	OUI	
	SSR non spécialisés - Prise en charge des enfants/adolescents	HC	2	2	NON	
		HJ	2	2	NON	
	Mention spécialisée - affections de l'appareil locomoteur	Adultes	HC	4	4	NON
			HJ	3	4	OUI
		Pédiatrie	HC	1	1	NON
			HJ	1	1	NON
	Mention spécialisée - affections du système nerveux	Adultes	HC	4	4	NON
			HJ	3	4	OUI
		Pédiatrie	HC	1	1	NON
			HJ	1	1	NON
	Mention spécialisée - affections cardio-vasculaires	Adultes	HC	1	1	NON
			HJ	2	2	NON
		Pédiatrie	HC	0	0	NON
			HJ	0	0	NON
	Mention spécialisée - affections respiratoires	Adultes	HC	0	0	NON
			HJ	1	1	NON
		Pédiatrie	HC	0	0	NON
			HJ	0	0	NON
	Mention spécialisée - affections des systèmes digestif, métabolique et endocrinien	Adultes	HC	0	0	NON
			HJ	1	1	NON
		Pédiatrie	HC	1	1	NON
			HJ	1	1	NON
	Mention spécialisée - affections onco-hématologiques	Adultes	HC	0	0	NON
			HJ	0	0	NON
		Pédiatrie	HC	0	0	NON
			HJ	0	0	NON
	Mention spécialisée - affections des brûlés	Adultes	HC	0	0	NON
			HJ	0	0	NON
		Pédiatrie	HC	0	0	NON
			HJ	0	0	NON
	Mention spécialisée - affections liées aux conduites addictives	Adultes	HC	0	0	NON
			HJ	0	0	NON
		Pédiatrie	HC	0	0	NON
			HJ	0	0	NON
	Mention spécialisée - affections de la personne âgée polyopathologique, dépendante ou à risque de dépendance	Adultes	HC	5	5	NON
			HJ	4	4	NON

Zone Centre Franche-Comté

Activité et EML	Modalité/Forme	Nombre d'implantations		Demande recevable
		Autorisées	Prévues	
Soins de longue durée (SLD)	Soins de longue durée	7	6 à 7	NON
Psychiatrie générale	Hospitalisation complète	5	5	NON
	Hospitalisation de jour	12	15	OUI
	Hospitalisation de nuit	5	5	NON
	Placement familial thérapeutique	0	0	NON
	Appartement thérapeutique	3	3	NON
	Centre de postcure psychiatrique	3	3	NON
	Centre de crise	0	0	NON
Psychiatrie infanto-juvénile	Hospitalisation complète	4	4	NON
	Hospitalisation de jour	7	7	NON
	Hospitalisation de nuit	0	0	NON
	Placement familial thérapeutique	0	0	NON

*Ainsi qu'il apparaît dans le PRS Bourgogne-Franche-Comté et pour certaines activités de soins et territoires, les objectifs sont quantifiés par des fourchettes, soit un minimum et un maximum :

- un nombre maximum (ou plafond) d'implantations au-delà duquel il n'est pas nécessaire d'aller pour répondre aux besoins de soins de la population dans la zone d'implantation des activités de soins ;

- un nombre minimum (ou plancher) d'implantations pour répondre aux besoins de soins de la population sur chaque zone d'implantation.

Une fois ces seuils atteints, toute demande d'autorisation fera l'objet d'un rejet sauf besoin contraire avéré et objectif conduisant à revoir les objectifs quantifiés dans le cadre d'une révision du SRS conformément à la réglementation en vigueur.

Délivrance possible d'autorisation de médecine dans les centres hospitaliers spécialisés en psychiatrie pour structurer la filière de prise en charge en addictologie.

Sur nombre d'implantations autorisées et prévues "médecine hospitalisation complète et hospitalisation de jour", rectification d'une erreur matérielle, CHS St Ylie Jura comptabilisée à tort sur la zone de planification Jura en lieu et place de la zone de planification Centre Franche-Comté.

** uniquement dans le cas de la transformation d'un SMUR en antenne SMUR

*** caducité constatée de la cessation activité gynécologie-obstétrique en HAD , Maison de la Mutualité Besançon

**** suite à la reconnaissance d'un besoin exceptionnel, Cf. Visa de l'arrêté

Zone Jura

Activité et EML	Modalité/Forme	Nombre d'implantations		Demande recevable	
		Autorisées	Prévues		
Médecine	Hospitalisation complète	4	4	NON****	
	Hospitalisation de jour	1	1 à 2	OUI****	
	Hospitalisation à domicile	1	1	NON	
Chirurgie	Chirurgie	3	2 à 3	NON*	
Gynécologie-obstétrique, néonatalogie, réanimation néonatale	Gynécologie-Obstétrique - Type 1	HC	1	1	NON**
		HJ	0	1	OUI
		HAD	0	0	NON
	Néonatalogie sans soins intensifs - Type 2A	1	1	NON	
	Néonatalogie avec soins intensifs - Type 2B	1	1	NON	
	Réanimation néonatale - Type 3	0	0	NON	
Médecine d'urgence	SAMU CRRA 15	0	0	NON	
	Structure des urgences	2	2	NON	
	Structure des urgences pédiatriques	0	0	NON	
	SMUR	3	3	NON	
	SMUR pédiatrique	0	0	NON	
	Antenne SMUR	1	1	NON	
Activités interventionnelles sous imagerie médicale, par voie endovasculaire, en cardiologie	Activité de type 1	0	0	NON	
	Activité de type 2	0	0	NON	
	Activité de type 3	0	0	NON	
Traitement du cancer	Chirurgie des cancers	1	1	NON	
	Chirurgie des cancers : sein	1	1	NON	
	Chirurgie des cancers : digestif	1	1	NON	
	Chirurgie des cancers : urologie	0	1	OUI*****	
	Chirurgie des cancers : thorax	0	0	NON	
	Chirurgie des cancers : gynécologie	1	1	NON	
	Chirurgie des cancers : ORL et maxillo-faciale	0	0 à 1	NON *****	
	Radiothérapie externe	0	0	NON	
	Curiothérapie	0	0	NON	
	Utilisation thérapeutique des radioéléments en sources non scellées	0	0	NON	
	Chimiothérapie ou autres traitements médicaux spécifiques du cancer	1	1	NON	
Réanimation	Adulte	1	1	NON	
	Pédiatrique	0	0	NON	
	Pédiatrique spécialisée	0	0	NON	

Activité et EML	Modalité/Forme	Nombre d'implantations		Demande recevable
		Autorisées	Prévues	
Assistance médicale à la procréation (AMP) - Activités cliniques	Prélèvement d'ovocytes en vue d'une AMP	0	0	NON
	Prélèvement de spermatozoïdes	0	0	NON
	Transfert des embryons en vue de leur implantation	0	0	NON
	Prélèvement d'ovocytes en vue d'un don	0	0	NON
	Mise en œuvre de l'accueil des embryons	0	0	NON
Assistance médicale à la procréation (AMP) - Activités biologiques	Préparation et conservation du sperme en vue d'une insémination artificielle	0	0	NON
	Activités relatives à la FIV avec ou sans micromanipulation	0	0	NON
	Recueil, préparation, conservation et mise à disposition du sperme en vue d'un don	0	0	NON
	Préparation, conservation et mise à disposition d'ovocytes en vue d'un don	0	0	NON
	Conservation à usage autologue des gamètes et tissus germinaux en application de l'article L. 2141-11 du CSP	0	0	NON
	Conservation des embryons en vue d'un projet parental ou en application du 2° du II de l'article L. 2141-4 CSP	0	0	NON
	Conservation des embryons en vue de leur accueil et mise en œuvre de celui-ci	0	0	NON
Diagnostic prénatal (DPN)	Examens de biochimie portant sur les marqueurs sériques maternels	1	1	NON
	Examens de génétique portant sur l'ADN fœtal libre circulant dans le sang maternel	0	0	NON
	Examens de cytogénétique, y compris les examens moléculaires appliqués à la cytogénétique	0	0	NON
	Analyses de génétique moléculaire	0	0	NON
	Examens de biochimie foetale à visée diagnostique	0	0	NON
	Examens en vue du diagnostic de maladies infectieuses	0	0	NON
Examen des caractéristiques génétiques d'une personne ou identification d'une personne par empreintes génétiques à des fins médicales	Analyses de cytogénétique, y compris cytogénétique moléculaire	0	0	NON
	Analyses de génétique moléculaire	0	0	NON
Equipements matériels lourds (EML) - Nombre d'implantations	Caméra à scintillation avec ou sans détecteur d'émission de positons	1	1	NON
	Tomographe à Emission	0	0	NON
	IRM à utilisation clinique	1	2	OUI
	Scanographe à utilisation médicale	2	3	NON***
	Caisson Hyperbare	0	0	NON
Equipements matériels lourds (EML) - Nombre d'appareils	Caméra à scintillation avec ou sans détecteur d'émission de positons	1	1	NON
	Tomographe à Emission	0	0	NON
	IRM à utilisation clinique	2	3	OUI
	Scanographe à utilisation médicale	3	3	NON
	Caisson Hyperbare	0	0	NON

Activité et EML	Modalité/Forme	Nombre d'implantations		Demande recevable			
		Autorisées	Prévues				
Traitement de l'insuffisance rénale chronique par épuration extrarénale	Hémodialyse en centre pour adultes	1	1	NON			
	Hémodialyse en centre pour enfants	0	0	NON			
	Hémodialyse en unité de dialyse médicalisée	2	2	NON			
	Hémodialyse en unité d'auto-dialyse (simple ou assistée)	1	1	NON			
	Hémodialyse à domicile	1	1	NON			
	Dialyse péritonéale à domicile	1	1	NON			
Soins de suite et de réadaptation (SSR)	SSR non spécialisés	HC	9	9	NON		
		HJ	2	3	OUI		
	SSR non spécialisés - Prise en charge des enfants/adolescents	HC	1	1	NON		
		HJ	1	1	NON		
	Mention spécialisée - affections de l'appareil locomoteur	Adultes	HC	1	1	NON	
			HJ	1	1	NON	
		Pédiatrie	HC	0	0	NON	
			HJ	0	0	NON	
	Mention spécialisée - affections du système nerveux	Adultes	HC	1	1	NON	
			HJ	1	1	NON	
		Pédiatrie	HC	0	0	NON	
			HJ	0	0	NON	
	Mention spécialisée - affections cardio-vasculaires	Adultes	HC	1	1	NON	
			HJ	1	1	NON	
		Pédiatrie	HC	0	0	NON	
			HJ	0	0	NON	
	Mention spécialisée - affections respiratoires	Adultes	HC	1	1	NON	
			HJ	1	1	NON	
		Pédiatrie	HC	0	0	NON	
			HJ	0	0	NON	
	Mention spécialisée - affections des systèmes digestif, métabolique et endocrinien	Adultes	HC	1	1	NON	
			HJ	1	1	NON	
		Pédiatrie	HC	1	1	NON	
			HJ	1	1	NON	
		Mention spécialisée - affections onco-hématologiques	Adultes	HC	0	0	NON
				HJ	0	0	NON
	Pédiatrie		HC	0	0	NON	
			HJ	0	0	NON	
	Mention spécialisée - affections des brûlés	Adultes	HC	0	0	NON	
			HJ	0	0	NON	
		Pédiatrie	HC	0	0	NON	
			HJ	0	0	NON	
	Mention spécialisée - affections liées aux conduites addictives	Adultes	HC	1	1	NON	
			HJ	0	1	OUI	
		Pédiatrie	HC	0	0	NON	
			HJ	0	0	NON	
	Mention spécialisée - affections de la personne âgée polypathologique, dépendante ou à risque de dépendance	Adultes	HC	2	2	NON	
			HJ	1	2	OUI	

Activité et EML	Modalité/Forme	Nombre d'implantations		Demande recevable
		Autorisées	Prévues	
Soins de longue durée (SLD)	Soins de longue durée	2	2	NON
Psychiatrie générale	Hospitalisation complète	1	2	OUI *****
	Hospitalisation de jour	4	4	NON
	Hospitalisation de nuit	0	0	NON
	Placement familial thérapeutique	0	0	NON
	Appartement thérapeutique	2	2	NON
	Centre de postcure psychiatrique	1	1	NON
	Centre de crise	0	0	NON
Psychiatrie infanto-juvénile	Hospitalisation complète	0	0	NON
	Hospitalisation de jour	4	4	NON
	Hospitalisation de nuit	0	0	NON
	Placement familial thérapeutique	0	0	NON

* Caducité constatée de l'autorisation d'activité de soins de chirurgie en hospitalisation complète - Centre hospitalier de Saint-Claude

** Retrait de l'autorisation d'activité de soins de gynécologie-obstétrique - centre hospitalier de Saint-Claude - Décision ARS BFC/DOS/PSH n°2018-889 du 14 août 2018

*** Le nombre d'appareils à autoriser a été atteint, laissant une implantation vacante sans possibilité d'appareil supplémentaire.

**** - caducité constatée de l'autorisation d'activités de soins de médecine en hospitalisation complète sur le site de Champagnoles - rectification d'une erreur matérielle concernant le nombre d'implantations autorisées et prévues "médecine hospitalisation complète et hospitalisation de jour", CHS St Ylie Jura comptabilisé à tort dans la zone de planification Jura en lieu et place de la zone Centre Franche Comté

***** Caducité constatée de l'autorisation activité de soins chirurgie des cancers ORL et maxillo faciale site CH de Lons Le Saunier

***** Non renouvellement de l'autorisation activité de soins chirurgie des cancers urologie site CH Jura Sud décision ARSBFC/DOS/PSH /2019-1021 du 15/10/2019

***** Caducité constatée de l'autorisation d'activité de soins de psychiatrie générale en hospitalisation complète - Centre Hospitalier Spécialisé Saint Ylie Jura sur le site de Lons Le Saunier

Zone Bourgogne Méridionale

Activité et EML	Modalité/Forme	Nombre d'implantations		Demande recevable	
		Autorisées	Prévues		
Médecine	Hospitalisation complète	7	6 à 7	NON	
	Hospitalisation de jour	4	4	NON	
	Hospitalisation à domicile	1	1	NON	
Chirurgie	Chirurgie	3	3	NON	
Gynécologie-obstétrique, néonatalogie, réanimation néonatale	Gynécologie-Obstétrique - Type 1	HC	2	2	NON
		HJ	0	1	OUI
		HAD	0	0	NON
	Néonatalogie sans soins intensifs - Type 2A		1	1	NON
	Néonatalogie avec soins intensifs - Type 2B		1	1	NON
	Réanimation néonatale - Type 3		0	0	NON
Médecine d'urgence	SAMU CRRA 15	0	0	NON	
	Structure des urgences	2	2	NON	
	Structure des urgences pédiatriques	0	0	NON	
	SMUR	2	2	NON	
	SMUR pédiatrique	0	0	NON	
	Antenne SMUR	0	0	NON	
Activités interventionnelles sous imagerie médicale, par voie endovasculaire, en cardiologie	Activité de type 1	0	0	NON	
	Activité de type 2	0	0	NON	
	Activité de type 3	1	1	NON	
Traitement du cancer	Chirurgie des cancers	3	3	NON	
	Chirurgie des cancers : sein	2	1 à 2	NON	
	Chirurgie des cancers : digestif	3	3	NON	
	Chirurgie des cancers : urologie	2	1 à 2	NON	
	Chirurgie des cancers : thorax	0	0	NON	
	Chirurgie des cancers : gynécologie	1	1	NON	
	Chirurgie des cancers : ORL et maxillo-faciale	2	1 à 2	NON	
	Radiothérapie externe	1	1	NON	
	Curiothérapie	1	1	NON	
	Utilisation thérapeutique des radioéléments en sources non scellées	0	0	NON	
	Chimiothérapie ou autres traitements médicaux spécifiques du cancer	3	2 à 3	NON	
Réanimation	Adulte	1	1	NON	
	Pédiatrique	0	0	NON	
	Pédiatrique spécialisée	0	0	NON	

Zone Bourgogne Méridionale

Activité et EML	Modalité/Forme	Nombre d'implantations		Demande recevable
		Autorisées	Prévues	
Assistance médicale à la procréation (AMP) - Activités cliniques	Prélèvement d'ovocytes en vue d'une AMP	0	0	NON
	Prélèvement de spermatozoïdes	0	0	NON
	Transfert des embryons en vue de leur implantation	0	0	NON
	Prélèvement d'ovocytes en vue d'un don	0	0	NON
	Mise en œuvre de l'accueil des embryons	0	0	NON
Assistance médicale à la procréation (AMP) - Activités biologiques	Préparation et conservation du sperme en vue d'une insémination artificielle	0	0	NON
	Activités relatives à la FIV avec ou sans micromanipulation	0	0	NON
	Recueil, préparation, conservation et mise à disposition du sperme en vue d'un don	0	0	NON
	Préparation, conservation et mise à disposition d'ovocytes en vue d'un don	0	0	NON
	Conservation à usage autologue des gamètes et tissus germinaux en application de l'article L. 2141-11 du CSP	0	0	NON
	Conservation des embryons en vue d'un projet parental ou en application du 2° du II de l'article L. 2141-4 CSP	0	0	NON
	Conservation des embryons en vue de leur accueil et mise en œuvre de celui-ci	0	0	NON
Diagnostic prénatal (DPN)	Examens de biochimie portant sur les marqueurs sériques maternels	0	0	NON
	Examens de génétique portant sur l'ADN fœtal libre circulant dans le sang maternel	0	0	NON
	Examens de cytogénétique, y compris les examens moléculaires appliqués à la cytogénétique	0	0	NON
	Analyses de génétique moléculaire	0	0	NON
	Examens de biochimie foetale à visée diagnostique	0	0	NON
	Examens en vue du diagnostic de maladies infectieuses	0	0	NON
	Examen des caractéristiques génétiques d'une personne ou identification d'une personne par empreintes génétiques à des fins médicales	Analyses de cytogénétique, y compris cytogénétique moléculaire	0	0
Analyses de génétique moléculaire		0	0	NON
Equipements matériels lourds (EML) - Nombre d'implantations	Caméra à scintillation avec ou sans détecteur d'émission de positons	1	1	NON
	Tomographe à Emission	1	1	NON
	IRM à utilisation clinique	3	3	NON
	Scanographe à utilisation médicale	3	4	OUI
	Caisson Hyperbare	0	0	NON
Equipements matériels lourds (EML) - Nombre d'appareils	Caméra à scintillation avec ou sans détecteur d'émission de positons	2	2	NON
	Tomographe à Emission	1	1	NON
	IRM à utilisation clinique	4	4	NON
	Scanographe à utilisation médicale	3	4	OUI
	Caisson Hyperbare	0	0	NON

Zone Bourgogne Méridionale

Activité et EML	Modalité/Forme	Nombre d'implantations		Demande recevable		
		Autorisées	Prévues			
Traitement de l'insuffisance rénale chronique par épuration extrarénale	Hémodialyse en centre pour adultes	1	1	NON		
	Hémodialyse en centre pour enfants	0	0	NON		
	Hémodialyse en unité de dialyse médicalisée	1	1	NON		
	Hémodialyse en unité d'auto-dialyse (simple ou assistée)	2	2	NON		
	Hémodialyse à domicile	1	1	NON		
	Dialyse péritonéale à domicile	1	1	NON		
Soins de suite et de réadaptation (SSR)	SSR non spécialisés	HC	9	10	OUI	
		HJ	0	1	OUI	
	SSR non spécialisés - Prise en charge des enfants/adolescents	HC	0	0	NON	
		HJ	0	0	NON	
	Mention spécialisée - affections de l'appareil locomoteur	Adultes	HC	2	2	NON
			HJ	2	2	NON
		Pédiatrie	HC	0	0	NON
			HJ	0	0	NON
	Mention spécialisée - affections du système nerveux	Adultes	HC	2	2	NON
			HJ	2	2	NON
		Pédiatrie	HC	0	0	NON
			HJ	0	0	NON
	Mention spécialisée - affections cardio-vasculaires	Adultes	HC	0	0	NON
			HJ	1	1	NON
		Pédiatrie	HC	0	0	NON
			HJ	0	0	NON
	Mention spécialisée - affections respiratoires	Adultes	HC	0	0	NON
			HJ	1	1	NON
		Pédiatrie	HC	0	0	NON
			HJ	0	0	NON
	Mention spécialisée - affections des systèmes digestif, métabolique et endocrinien	Adultes	HC	0	0	NON
			HJ	0	0	NON
		Pédiatrie	HC	0	0	NON
			HJ	0	0	NON
	Mention spécialisée - affections onco-hématologiques	Adultes	HC	0	0	NON
			HJ	0	0	NON
		Pédiatrie	HC	0	0	NON
			HJ	0	0	NON
	Mention spécialisée - affections des brûlés	Adultes	HC	0	0	NON
			HJ	0	0	NON
		Pédiatrie	HC	0	0	NON
			HJ	0	0	NON
Mention spécialisée - affections liées aux conduites addictives	Adultes	HC	0	0	NON	
		HJ	0	0	NON	
	Pédiatrie	HC	0	0	NON	
		HJ	0	0	NON	
Mention spécialisée - affections de la personne âgée polypathologique, dépendante ou à risque de dépendance	Adultes	HC	3	3	NON	
		HJ	1	3	OUI	

Zone Bourgogne Méridionale

Activité et EML	Modalité/Forme	Nombre d'implantations		Demande recevable
		Autorisées	Prévues	
Soins de longue durée (SLD)	Soins de longue durée	2	2	NON
Psychiatrie générale	Hospitalisation complète	2	2	NON
	Hospitalisation de jour	2	2	NON
	Hospitalisation de nuit	0	0	NON
	Placement familial thérapeutique	0	0	NON
	Appartement thérapeutique	0	0	NON
	Centre de postcure psychiatrique	0	0	NON
	Centre de crise	0	0	NON
Psychiatrie infanto-juvénile	Hospitalisation complète	0	0	NON
	Hospitalisation de jour	1	1	NON
	Hospitalisation de nuit	0	0	NON
	Placement familial thérapeutique	0	1	OUI

Zone Saône-et-Loire-Bresse-Morvan

Activité et EML	Modalité/Forme	Nombre d'implantations		Demande recevable	
		Autorisées	Prévues		
Médecine	Hospitalisation complète	8	7 à 8	NON	
	Hospitalisation de jour	6	6 à 7	OUI	
	Hospitalisation à domicile	1	1	NON	
Chirurgie	Chirurgie	5	5	NON*	
Gynécologie-obstétrique, néonatalogie, réanimation néonatale	Gynécologie-Obstétrique - Type 1	HC	3	2 à 3	NON
		HJ	1	2	OUI
		HAD	0	0	NON
	Néonatalogie sans soins intensifs - Type 2A		1	1	NON
	Néonatalogie avec soins intensifs - Type 2B		1	1	NON
	Réanimation néonatale - Type 3		0	0	NON
Médecine d'urgence	SAMU CRRA 15	1	1	NON	
	Structure des urgences	4	3 à 4	NON	
	Structure des urgences pédiatriques	0	0	NON	
	SMUR	4	2 à 3	NON**	
	SMUR pédiatrique	0	0	NON	
	Antenne SMUR	0	0 à 1	OUI**	
Activités interventionnelles sous imagerie médicale, par voie endovasculaire, en cardiologie	Activité de type 1	1	1	NON	
	Activité de type 2	0	0	NON	
	Activité de type 3	0	0 à 1	OUI***	
Traitement du cancer	Chirurgie des cancers	3	3	NON	
	Chirurgie des cancers : sein	3	3	NON	
	Chirurgie des cancers : digestif	3	3	NON	
	Chirurgie des cancers : urologie	3	2 à 3	NON	
	Chirurgie des cancers : thorax	1	0 à 1	NON	
	Chirurgie des cancers : gynécologie	3	2 à 3	NON	
	Chirurgie des cancers : ORL et maxillo-faciale	0	1 à 2	OUI	
	Radiothérapie externe	1	1	NON	
	Curiethérapie	1	1	NON	
	Utilisation thérapeutique des radioéléments en sources non scellées	0	0	NON	
	Chimiothérapie ou autres traitements médicaux spécifiques du cancer	3	2 à 3	NON	
Réanimation	Adulte	1	1	NON	
	Pédiatrique	0	0	NON	
	Pédiatrique spécialisée	0	0	NON	

Activité et EML	Modalité/Forme	Nombre d'implantations		Demande recevable
		Autorisées	Prévues	
Assistance médicale à la procréation (AMP) - Activités cliniques	Prélèvement d'ovocytes en vue d'une AMP	0	0	NON
	Prélèvement de spermatozoïdes	0	0	NON
	Transfert des embryons en vue de leur implantation	0	0	NON
	Prélèvement d'ovocytes en vue d'un don	0	0	NON
	Mise en œuvre de l'accueil des embryons	0	0	NON
Assistance médicale à la procréation (AMP) - Activités biologiques	Préparation et conservation du sperme en vue d'une insémination artificielle	0	1	OUI
	Activités relatives à la FIV avec ou sans micromanipulation	0	0	NON
	Recueil, préparation, conservation et mise à disposition du sperme en vue d'un don	0	0	NON
	Préparation, conservation et mise à disposition d'ovocytes en vue d'un don	0	0	NON
	Conservation à usage autologue des gamètes et tissus germinaux en application de l'article L. 2141-11 du CSP	0	0	NON
	Conservation des embryons en vue d'un projet parental ou en application du 2° du II de l'article L. 2141-4 CSP	0	0	NON
	Conservation des embryons en vue de leur accueil et mise en œuvre de celui-ci	0	0	NON
Diagnostic prénatal (DPN)	Examens de biochimie portant sur les marqueurs sériques maternels	1	1	NON
	Examens de génétique portant sur l'ADN fœtal libre circulant dans le sang maternel	0	0	NON
	Examens de cytogénétique, y compris les examens moléculaires appliqués à la cytogénétique	0	0	NON
	Analyses de génétique moléculaire	0	0	NON
	Examens de biochimie foetale à visée diagnostique	0	0	NON
	Examens en vue du diagnostic de maladies infectieuses	0	0	NON
Examen des caractéristiques génétiques d'une personne ou identification d'une personne par empreintes génétiques à des fins médicales	Analyses de cytogénétique, y compris cytogénétique moléculaire	0	0	NON
	Analyses de génétique moléculaire	0	0	NON
Equipements matériels lourds (EML) - Nombre d'implantations	Caméra à scintillation avec ou sans détecteur d'émission de positons	2	2	NON
	Tomographe à Emission	1	1	NON
	IRM à utilisation clinique	5	5	NON
	Scanographe à utilisation médicale	5	5	NON
	Caisson Hyperbare	0	0	NON
Equipements matériels lourds (EML) - Nombre d'appareils	Caméra à scintillation avec ou sans détecteur d'émission de positons	4	4	NON
	Tomographe à Emission	1	1	NON
	IRM à utilisation clinique	5	5	NON
	Scanographe à utilisation médicale	6	6	NON
	Caisson Hyperbare	0	0	NON

Zone Saône-et-Loire-Bresse-Morvan

Activité et EML	Modalité/Forme	Nombre d'implantations		Demande recevable		
		Autorisées	Prévues			
Traitement de l'insuffisance rénale chronique par épuration extrarénale	Hémodialyse en centre pour adultes	1	1	NON		
	Hémodialyse en centre pour enfants	0	0	NON		
	Hémodialyse en unité de dialyse médicalisée	3	3	NON		
	Hémodialyse en unité d'auto-dialyse (simple ou assistée)	2	2	NON		
	Hémodialyse à domicile	1	1	NON		
	Dialyse péritonéale à domicile	1	1	NON		
Soins de suite et de réadaptation (SSR)	SSR non spécialisés	HC	12	14	OUI	
		HJ	0	1	OUI	
	SSR non spécialisés - Prise en charge des enfants/adolescents	HC	1	1	NON	
		HJ	1	1	NON	
	Mention spécialisée - affections de l'appareil locomoteur	Adultes	HC	2	1	NON
			HJ	1	1	NON
		Pédiatrie	HC	0	0	NON
			HJ	0	0	NON
	Mention spécialisée - affections du système nerveux	Adultes	HC	1	1	NON
			HJ	1	1	NON
		Pédiatrie	HC	0	0	NON
			HJ	0	0	NON
	Mention spécialisée - affections cardio-vasculaires	Adultes	HC	1	1	NON
			HJ	2	2	NON
		Pédiatrie	HC	0	0	NON
			HJ	0	0	NON
	Mention spécialisée - affections respiratoires	Adultes	HC	1	1	NON
			HJ	2	2	NON
		Pédiatrie	HC	0	0	NON
			HJ	0	0	NON
	Mention spécialisée - affections des systèmes digestif, métabolique et endocrinien	Adultes	HC	1	1	NON
			HJ	1	1	NON
		Pédiatrie	HC	1	1	NON
			HJ	1	1	NON
	Mention spécialisée - affections onco-hématologiques	Adultes	HC	0	0	NON
			HJ	0	0	NON
		Pédiatrie	HC	0	0	NON
			HJ	0	0	NON
	Mention spécialisée - affections des brûlés	Adultes	HC	0	0	NON
			HJ	0	0	NON
		Pédiatrie	HC	0	0	NON
			HJ	0	0	NON
Mention spécialisée - affections liées aux conduites addictives	Adultes	HC	0	1	OUI	
		HJ	0	1	OUI	
	Pédiatrie	HC	0	0	NON	
		HJ	0	0	NON	
Mention spécialisée - affections de la personne âgée polypathologique, dépendante ou à risque de dépendance	Adultes	HC	6	6	NON	
		HJ	2	2	NON	

Zone Saône-et-Loire-Bresse-Morvan

Activité et EML	Modalité/Forme	Nombre d'implantations		Demande recevable
		Autorisées	Prévues	
Soins de longue durée (SLD)	Soins de longue durée	1	1 à 3	NON****
Psychiatrie générale	Hospitalisation complète	3	3	NON
	Hospitalisation de jour	7	7	NON
	Hospitalisation de nuit	1	2	OUI
	Placement familial thérapeutique	0	0	NON
	Appartement thérapeutique	0	1	OUI
	Centre de postcure psychiatrique	0	0	NON
	Centre de crise	0	0	NON
Psychiatrie infanto-juvénile	Hospitalisation complète	1	1	NON
	Hospitalisation de jour	2	2	NON
	Hospitalisation de nuit	0	0	NON
	Placement familial thérapeutique	0	0	NON

* Caducité constatée de l'autorisation d'activité de soins de chirurgie (Hospitalisation complète et ambulatoire) - Centre hospitalier de Montceau-les-Mines

** uniquement dans le cas de la transformation d'un SMUR en antenne SMUR

*** Sous réserve de la création d'un GCS visant à une organisation territoriale de la cardiologie sur le sillon central bourguignon entre le CHU de Dijon, le CH de Chalon-sur-Saône et le CH de Mâcon

**** Conformément au PRS Bourgogne-Franche-Comté, aucune capacité supplémentaire ne pouvant être créée et financée ex-nihilo, la création d'une implantation ne pourra intervenir que par redéploiement de places d'une implantation supprimée ou par redéploiement de places d'une implantation maintenue avec diminution capacitaire.

Zone Nièvre

Activité et EML	Modalité/Forme	Nombre d'implantations		Demande recevable	
		Autorisées	Prévues		
Médecine	Hospitalisation complète	9	7 à 10	OUI*	
	Hospitalisation de jour	7	6 à 8	OUI*	
	Hospitalisation à domicile	1	1	NON	
Chirurgie	Chirurgie	4	2 à 4	NON	
Gynécologie-obstétrique, néonatalogie, réanimation néonatale	Gynécologie-Obstétrique - Type 1	HC	1	1	NON**
		HJ	1	1	NON
		HAD	0	0	NON
	Néonatalogie sans soins intensifs - Type 2A		1	1	NON
	Néonatalogie avec soins intensifs - Type 2B		1	1	NON
	Réanimation néonatale - Type 3		0	0	NON
Médecine d'urgence	SAMU CRRA 15	0	0	NON	
	Structure des urgences	3	2 à 3	NON	
	Structure des urgences pédiatriques	0	0	NON	
	SMUR	3	2 à 3	NON***	
	SMUR pédiatrique	0	0	NON	
	Antenne SMUR	1	1 à 2	OUI***	
Activités interventionnelles sous imagerie médicale, par voie endovasculaire, en cardiologie	Activité de type 1	0	1	OUI	
	Activité de type 2	0	0	NON	
	Activité de type 3	1	1	NON	
Traitement du cancer	Chirurgie des cancers	3	2 à 3	NON	
	Chirurgie des cancers : sein	1	1	NON	
	Chirurgie des cancers : digestif	3	2 à 3	NON	
	Chirurgie des cancers : urologie	3	1 à 3	NON	
	Chirurgie des cancers : thorax	1	0 à 1	NON	
	Chirurgie des cancers : gynécologie	0	1	OUI	
	Chirurgie des cancers : ORL et maxillo-faciale	0	0	NON	
	Radiothérapie externe	1	1	NON	
	Curiothérapie	0	0	NON	
	Utilisation thérapeutique des radioéléments en sources non scellées	1	1	NON	
	Chimiothérapie ou autres traitements médicaux spécifiques du cancer	2	1 à 2	NON	
Réanimation	Adulte	1	1	NON	
	Pédiatrique	0	0	NON	
	Pédiatrique spécialisée	0	0	NON	

Activité et EML	Modalité/Forme	Nombre d'implantations		Demande recevable
		Autorisées	Prévues	
Assistance médicale à la procréation (AMP) - Activités cliniques	Prélèvement d'ovocytes en vue d'une AMP	0	0	NON
	Prélèvement de spermatozoïdes	0	0	NON
	Transfert des embryons en vue de leur implantation	0	0	NON
	Prélèvement d'ovocytes en vue d'un don	0	0	NON
	Mise en œuvre de l'accueil des embryons	0	0	NON
Assistance médicale à la procréation (AMP) - Activités biologiques	Préparation et conservation du sperme en vue d'une insémination artificielle	0	1	OUI
	Activités relatives à la FIV avec ou sans micromanipulation	0	0	NON
	Recueil, préparation, conservation et mise à disposition du sperme en vue d'un don	0	0	NON
	Préparation, conservation et mise à disposition d'ovocytes en vue d'un don	0	0	NON
	Conservation à usage autologue des gamètes et tissus germinaux en application de l'article L. 2141-11 du CSP	0	0	NON
	Conservation des embryons en vue d'un projet parental ou en application du 2° du II de l'article L. 2141-4 CSP	0	0	NON
	Conservation des embryons en vue de leur accueil et mise en œuvre de celui-ci	0	0	NON
Diagnostic prénatal (DPN)	Examens de biochimie portant sur les marqueurs sériques maternels	0	0	NON
	Examens de génétique portant sur l'ADN fœtal libre circulant dans le sang maternel	0	0	NON
	Examens de cytogénétique, y compris les examens moléculaires appliqués à la cytogénétique	0	0	NON
	Analyses de génétique moléculaire	0	0	NON
	Examens de biochimie foetale à visée diagnostique	0	0	NON
	Examens en vue du diagnostic de maladies infectieuses	0	0	NON
Examen des caractéristiques génétiques d'une personne ou identification d'une personne par empreintes génétiques à des fins médicales	Analyses de cytogénétique, y compris cytogénétique moléculaire	0	0	NON
	Analyses de génétique moléculaire	0	0	NON
Equipements matériels lourds (EML) - Nombre d'implantations	Caméra à scintillation avec ou sans détecteur d'émission de positons	1	1	NON
	Tomographe à Emission	1	1	NON
	IRM à utilisation clinique	2	2	NON
	Scanographe à utilisation médicale	4	4	NON
	Caisson Hyperbare	0	0	NON
Equipements matériels lourds (EML) - Nombre d'appareils	Caméra à scintillation avec ou sans détecteur d'émission de positons	2	2	NON
	Tomographe à Emission	1	1	NON
	IRM à utilisation clinique	3	3	NON
	Scanographe à utilisation médicale	4	5	OUI
	Caisson Hyperbare	0	0	NON

Activité et EML	Modalité/Forme	Nombre d'implantations		Demande recevable		
		Autorisées	Prévues			
Traitement de l'insuffisance rénale chronique par épuration extrarénale	Hémodialyse en centre pour adultes	1	1	NON		
	Hémodialyse en centre pour enfants	0	0	NON		
	Hémodialyse en unité de dialyse médicalisée	2	2	NON		
	Hémodialyse en unité d'auto-dialyse (simple ou assistée)	2	2	NON		
	Hémodialyse à domicile	1	1	NON		
	Dialyse péritonéale à domicile	1	1	NON		
Soins de suite et de réadaptation (SSR)	SSR non spécialisés	HC	12	13	OUI	
		HJ	0	2	OUI	
	SSR non spécialisés - Prise en charge des enfants/adolescents	HC	0	0	NON	
		HJ	0	0	NON	
	Mention spécialisée - affections de l'appareil locomoteur	Adultes	HC	1	1	NON
			HJ	1	1	NON
		Pédiatrie	HC	0	0	NON
			HJ	0	0	NON
	Mention spécialisée - affections du système nerveux	Adultes	HC	3	3	NON
			HJ	1	1	NON
		Pédiatrie	HC	0	0	NON
			HJ	0	0	NON
	Mention spécialisée - affections cardio-vasculaires	Adultes	HC	0	1	OUI
			HJ	1	1	NON
		Pédiatrie	HC	0	0	NON
			HJ	0	0	NON
	Mention spécialisée - affections respiratoires	Adultes	HC	0	1	OUI
			HJ	1	1	NON
		Pédiatrie	HC	0	0	NON
			HJ	0	0	NON
	Mention spécialisée - affections des systèmes digestif, métabolique et endocrinien	Adultes	HC	0	1	OUI
			HJ	0	1	OUI
		Pédiatrie	HC	0	0	NON
			HJ	0	0	NON
	Mention spécialisée - affections onco-hématologiques	Adultes	HC	0	0	NON
			HJ	0	0	NON
		Pédiatrie	HC	0	0	NON
			HJ	0	0	NON
	Mention spécialisée - affections des brûlés	Adultes	HC	0	0	NON
			HJ	0	0	NON
		Pédiatrie	HC	0	0	NON
			HJ	0	0	NON
	Mention spécialisée - affections liées aux conduites addictives	Adultes	HC	1	1	NON
			HJ	1	1	NON
		Pédiatrie	HC	0	0	NON
			HJ	0	0	NON
Mention spécialisée - affections de la personne âgée polyopathologique, dépendante ou à risque de dépendance	Adultes	HC	6	7	OUI	
		HJ	2	3	OUI	

Zone Nièvre

Activité et EML	Modalité/Forme	Nombre d'implantations		Demande recevable
		Autorisées	Prévues	
Soins de longue durée (SLD)	Soins de longue durée	7	5 à 7	NON
Psychiatrie générale	Hospitalisation complète	3	3	NON
	Hospitalisation de jour	5	5	NON
	Hospitalisation de nuit	0	0	NON
	Placement familial thérapeutique	1	1	NON
	Appartement thérapeutique	0	0	NON
	Centre de postcure psychiatrique	0	0	NON
	Centre de crise	0	0	NON
Psychiatrie infanto-juvénile	Hospitalisation complète	1	1	NON
	Hospitalisation de jour	2	2	NON
	Hospitalisation de nuit	0	0	NON
	Placement familial thérapeutique	0	1	OUI

*Ainsi qu'il apparaît dans le PRS Bourgogne-Franche-Comté et pour certaines activités de soins et territoires, les objectifs sont quantifiés par des fourchettes, soit un minimum et un maximum :

- un nombre maximum (ou plafond) d'implantations au-delà duquel il n'est pas nécessaire d'aller pour répondre aux besoins de soins de la population dans la zone d'implantation des activités de soins ;

- un nombre minimum (ou plancher) d'implantations pour répondre aux besoins de soins de la population sur chaque zone d'implantation.

Une fois ces seuils atteints, toute demande d'autorisation fera l'objet d'un rejet sauf besoin contraire avéré et objectivé conduisant à revoir les objectifs quantifiés dans le cadre d'une révision du SRS conformément à la réglementation en vigueur.

Délivrance possible d'autorisation de médecine dans les centres hospitaliers spécialisés en psychiatrie pour structurer la filière de prise en charge en addictologie.

** Retrait de l'autorisation d'activité de soins de gynécologie obstétrique de type 1 en hospitalisation complète - Clinique de Cosne-Cours-sur-Loire - Décision ARSBFC/DOS/PSH n° 2018-909 du 14 août 2018

*** uniquement dans le cas de la transformation d'un SMUR en antenne SMUR

Zone Sud Yonne - Haut Nivernais

Activité et EML	Modalité/Forme	Nombre d'implantations		Demande recevable	
		Autorisées	Prévues		
Médecine	Hospitalisation complète	6	6	NON	
	Hospitalisation de jour	5	5	NON	
	Hospitalisation à domicile	1	1	NON	
Chirurgie	Chirurgie	2	2	NON	
Gynécologie-obstétrique, néonatalogie, réanimation néonatale	Gynécologie-Obstétrique - Type 1	HC	1	1	NON
		HJ	1	1	NON
		HAD	0	0	NON
	Néonatalogie sans soins intensifs - Type 2A	1	1	NON	
	Néonatalogie avec soins intensifs - Type 2B	1	1	NON	
	Réanimation néonatale - Type 3	0	0	NON	
Médecine d'urgence	SAMU CRRA 15	1	0	NON	
	Structure des urgences	4	2 à 4	NON****	
	Structure des urgences pédiatriques	1	0	NON	
	SMUR	4	2 à 4	NON*	
	SMUR pédiatrique	0	0	NON	
	Antenne SMUR	0	0 à 2	OUI*	
Activités interventionnelles sous imagerie médicale, par voie endovasculaire, en cardiologie	Activité de type 1	1	1	NON	
	Activité de type 2	0	0	NON	
	Activité de type 3	1	1	NON	
Traitement du cancer	Chirurgie des cancers	2	2	NON	
	Chirurgie des cancers : sein	1	1 à 2	NON	
	Chirurgie des cancers : digestif	2	2	NON	
	Chirurgie des cancers : urologie	2	2	NON	
	Chirurgie des cancers : thorax	0	0	NON	
	Chirurgie des cancers : gynécologie	1	1	NON	
	Chirurgie des cancers : ORL et maxillo-faciale	0	0 à 1	NON	
	Radiothérapie externe	1	1	NON	
	Curiothérapie	0	0	NON	
	Utilisation thérapeutique des radioéléments en sources non scellées	0	0	NON	
	Chimiothérapie ou autres traitements médicaux spécifiques du cancer	2	1 à 2	NON	
Réanimation	Adulte	1	1	NON	
	Pédiatrique	0	0	NON	
	Pédiatrique spécialisée	0	0	NON	

Zone Sud Yonne - Haut Nivernais

Activité et EML	Modalité/Forme	Nombre d'implantations		Demande recevable
		Autorisées	Prévues	
Assistance médicale à la procréation (AMP) - Activités cliniques	Prélèvement d'ovocytes en vue d'une AMP	0	0	NON
	Prélèvement de spermatozoïdes	0	0	NON
	Transfert des embryons en vue de leur implantation	0	0	NON
	Prélèvement d'ovocytes en vue d'un don	0	0	NON
	Mise en œuvre de l'accueil des embryons	0	0	NON
Assistance médicale à la procréation (AMP) - Activités biologiques	Préparation et conservation du sperme en vue d'une insémination artificielle	1	1	NON
	Activités relatives à la FIV avec ou sans micromanipulation	0	0	NON
	Recueil, préparation, conservation et mise à disposition du sperme en vue d'un don	0	0	NON
	Préparation, conservation et mise à disposition d'ovocytes en vue d'un don	0	0	NON
	Conservation à usage autologue des gamètes et tissus germinaux en application de l'article L. 2141-11 du CSP	0	0	NON
	Conservation des embryons en vue d'un projet parental ou en application du 2° du II de l'article L. 2141-4 CSP	0	0	NON
	Conservation des embryons en vue de leur accueil et mise en œuvre de celui-ci	0	0	NON
Diagnostic prénatal (DPN)	Examens de biochimie portant sur les marqueurs sériques maternels	0	0	NON
	Examens de génétique portant sur l'ADN fœtal libre circulant dans le sang maternel	0	0	NON
	Examens de cytogénétique, y compris les examens moléculaires appliqués à la cytogénétique	0	0	NON
	Analyses de génétique moléculaire	0	0	NON
	Examens de biochimie foetale à visée diagnostique	0	0	NON
	Examens en vue du diagnostic de maladies infectieuses	0	0	NON
Examen des caractéristiques génétiques d'une personne ou identification d'une personne par empreintes génétiques à des fins médicales	Analyses de cytogénétique, y compris cytogénétique moléculaire	0	0	NON
	Analyses de génétique moléculaire	0	0	NON
Equipements matériels lourds (EML) - Nombre d'implantations	Caméra à scintillation avec ou sans détecteur d'émission de positons	1	1	NON
	Tomographe à Emission	1	1	NON
	IRM à utilisation clinique	3	3	NON
	Scanographe à utilisation médicale	5	5	NON
	Caisson Hyperbare	0	0	NON
Equipements matériels lourds (EML) - Nombre d'appareils	Caméra à scintillation avec ou sans détecteur d'émission de positons	2	2	NON
	Tomographe à Emission	1	1	NON
	IRM à utilisation clinique	3	3	NON
	Scanographe à utilisation médicale	6	6	NON
	Caisson Hyperbare	0	0	NON

Activité et EML	Modalité/Forme	Nombre d'implantations		Demande recevable		
		Autorisées	Prévues			
Traitement de l'insuffisance rénale chronique par épuration extrarénale	Hémodialyse en centre pour adultes	1	1	NON		
	Hémodialyse en centre pour enfants	0	0	NON		
	Hémodialyse en unité de dialyse médicalisée	1	1	NON		
	Hémodialyse en unité d'auto-dialyse (simple ou assistée)	1	1	NON		
	Hémodialyse à domicile	1**	1	NON		
	Dialyse péritonéale à domicile	1	1	NON		
Soins de suite et de réadaptation (SSR)	SSR non spécialisés	HC	7	8	OUI	
		HJ	0	1	OUI	
	SSR non spécialisés - Prise en charge des enfants/adolescents	HC	0	0	NON	
		HJ	0	0	NON	
	Mention spécialisée - affections de l'appareil locomoteur	Adultes	HC	1	1	NON
			HJ	1	1	NON
		Pédiatrie	HC	0	0	NON
			HJ	0	0	NON
	Mention spécialisée - affections du système nerveux	Adultes	HC	1	1	NON
			HJ	1	1	NON
		Pédiatrie	HC	0	0	NON
			HJ	0	0	NON
	Mention spécialisée - affections cardio-vasculaires	Adultes	HC	0	0	NON
			HJ	0	0	NON
		Pédiatrie	HC	0	0	NON
			HJ	0	0	NON
	Mention spécialisée - affections respiratoires	Adultes	HC	0	0	NON
			HJ	0	0	NON
		Pédiatrie	HC	0	0	NON
			HJ	0	0	NON
	Mention spécialisée - affections des systèmes digestif, métabolique et endocrinien	Adultes	HC	0	1	OUI
			HJ	0	1	OUI
		Pédiatrie	HC	0	0	NON
			HJ	0	0	NON
	Mention spécialisée - affections onco-hématologiques	Adultes	HC	0	0	NON
			HJ	0	0	NON
		Pédiatrie	HC	0	0	NON
			HJ	0	0	NON
	Mention spécialisée - affections des brûlés	Adultes	HC	0	0	NON
			HJ	0	0	NON
		Pédiatrie	HC	0	0	NON
			HJ	0	0	NON
Mention spécialisée - affections liées aux conduites addictives	Adultes	HC	1	1	NON	
		HJ	0	1	OUI	
	Pédiatrie	HC	0	0	NON	
		HJ	0	0	NON	
Mention spécialisée - affections de la personne âgée polypathologique, dépendante ou à risque de dépendance	Adultes	HC	4	4	NON	
		HJ	3	3	NON	

Activité et EML	Modalité/Forme	Nombre d'implantations		Demande recevable
		Autorisées	Prévues	
Soins de longue durée (SLD)	Soins de longue durée	1	1 à 2	NON***
Psychiatrie générale	Hospitalisation complète	3	3	NON
	Hospitalisation de jour	3	3	NON
	Hospitalisation de nuit	0	0	NON
	Placement familial thérapeutique	1	1	NON
	Appartement thérapeutique	0	0	NON
	Centre de postcure psychiatrique	0	0	NON
	Centre de crise	0	0	NON
Psychiatrie infanto-juvénile	Hospitalisation complète	1	1	NON
	Hospitalisation de jour	3	3	NON
	Hospitalisation de nuit	0	0	NON
	Placement familial thérapeutique	1	1	NON

* uniquement dans le cas de la transformation d'un SMUR en antenne SMUR.

** Rectification d'une erreur matérielle - une implantation déjà autorisée et en cours de validité au moment de la publication du PRS.

*** Conformément au PRS Bourgogne-Franche-Comté, aucune capacité supplémentaire ne pouvant être créée et financée ex-nihilo, la création d'une implantation ne pourra intervenir que par redéploiement de places d'une implantation supprimée ou par redéploiement de places d'une implantation maintenue avec diminution capacitaire.

**** caducité constatée de l'autorisation d'activité de soins de médecine d'urgence modalité structure des urgences à la Polyclinique Sainte Marguerite à Auxerre

Zone Nord Yonne

Activité et EML	Modalité/Forme	Nombre d'implantations		Demande recevable	
		Autorisées	Prévues		
Médecine	Hospitalisation complète	3	3	NON	
	Hospitalisation de jour	2	2	NON	
	Hospitalisation à domicile	1	1	NON	
Chirurgie	Chirurgie	2	2	NON	
Gynécologie-obstétrique, néonatalogie, réanimation néonatale	Gynécologie-Obstétrique - Type 1	HC	1	1	NON
		HJ	0	1	OUI
		HAD	0	0	NON
	Néonatalogie sans soins intensifs - Type 2A		1	1	NON
	Néonatalogie avec soins intensifs - Type 2B		0	0	NON
	Réanimation néonatale - Type 3		0	0	NON
Médecine d'urgence	SAMU CRRA 15	0	0	NON	
	Structure des urgences	2	2	NON	
	Structure des urgences pédiatriques	1	0	NON	
	SMUR	2	2	NON	
	SMUR pédiatrique	0	0	NON	
	Antenne SMUR	0	0	NON	
Activités interventionnelles sous imagerie médicale, par voie endovasculaire, en cardiologie	Activité de type 1	0	0	NON	
	Activité de type 2	0	0	NON	
	Activité de type 3	0	0	NON	
Traitement du cancer	Chirurgie des cancers	2	2	NON	
	Chirurgie des cancers : sein	2	1 à 2	NON	
	Chirurgie des cancers : digestif	2	2	NON	
	Chirurgie des cancers : urologie	1	1	NON	
	Chirurgie des cancers : thorax	0	0	NON	
	Chirurgie des cancers : gynécologie	0	0 à 1	NON	
	Chirurgie des cancers : ORL et maxillo-faciale	0	0	NON	
	Radiothérapie externe	0	0	NON	
	Curiethérapie	0	0	NON	
	Utilisation thérapeutique des radioéléments en sources non scellées	0	0	NON	
	Chimiothérapie ou autres traitements médicaux spécifiques du cancer	2	1 à 2	NON	
Réanimation	Adulte	1	1	NON	
	Pédiatrique	0	0	NON	
	Pédiatrique spécialisée	0	0	NON	

Activité et EML	Modalité/Forme	Nombre d'implantations		Demande recevable
		Autorisées	Prévues	
Assistance médicale à la procréation (AMP) - Activités cliniques	Prélèvement d'ovocytes en vue d'une AMP	0	0	NON
	Prélèvement de spermatozoïdes	0	0	NON
	Transfert des embryons en vue de leur implantation	0	0	NON
	Prélèvement d'ovocytes en vue d'un don	0	0	NON
	Mise en œuvre de l'accueil des embryons	0	0	NON
Assistance médicale à la procréation (AMP) - Activités biologiques	Préparation et conservation du sperme en vue d'une insémination artificielle	1	1	NON
	Activités relatives à la FIV avec ou sans micromanipulation	0	0	NON
	Recueil, préparation, conservation et mise à disposition du sperme en vue d'un don	0	0	NON
	Préparation, conservation et mise à disposition d'ovocytes en vue d'un don	0	0	NON
	Conservation à usage autologue des gamètes et tissus germinaux en application de l'article L. 2141-11 du CSP	0	0	NON
	Conservation des embryons en vue d'un projet parental ou en application du 2° du II de l'article L. 2141-4 CSP	0	0	NON
	Conservation des embryons en vue de leur accueil et mise en œuvre de celui-ci	0	0	NON
Diagnostic prénatal (DPN)	Examens de biochimie portant sur les marqueurs sériques maternels	0	0	NON
	Examens de génétique portant sur l'ADN fœtal libre circulant dans le sang maternel	0	0	NON
	Examens de cytogénétique, y compris les examens moléculaires appliqués à la cytogénétique	0	0	NON
	Analyses de génétique moléculaire	0	0	NON
	Examens de biochimie foetale à visée diagnostique	0	0	NON
	Examens en vue du diagnostic de maladies infectieuses	0	0	NON
Examen des caractéristiques génétiques d'une personne ou identification d'une personne par empreintes génétiques à des fins médicales	Analyses de cytogénétique, y compris cytogénétique moléculaire	0	0	NON
	Analyses de génétique moléculaire	0	0	NON
Equipements matériels lourds (EML) - Nombre d'implantations	Caméra à scintillation avec ou sans détecteur d'émission de positons	1	1	NON
	Tomographe à Emission	0	0	NON
	IRM à utilisation clinique	2	2	NON
	Scanographe à utilisation médicale	3	3	NON
	Caisson Hyperbare	0	0	NON
Equipements matériels lourds (EML) - Nombre d'appareils	Caméra à scintillation avec ou sans détecteur d'émission de positons	1	1	NON
	Tomographe à Emission	0	0	NON
	IRM à utilisation clinique	2	3	OUI
	Scanographe à utilisation médicale	4	4	NON
	Caisson Hyperbare	0	0	NON

Activité et EML	Modalité/Forme	Nombre d'implantations		Demande recevable		
		Autorisées	Prévues			
Traitement de l'insuffisance rénale chronique par épuration extrarénale	Hémodialyse en centre pour adultes	1	1	NON		
	Hémodialyse en centre pour enfants	0	0	NON		
	Hémodialyse en unité de dialyse médicalisée	1	1	NON		
	Hémodialyse en unité d'auto-dialyse (simple ou assistée)	1	1	NON		
	Hémodialyse à domicile	1	1	NON		
	Dialyse péritonéale à domicile	1	1	NON		
Soins de suite et de réadaptation (SSR)	SSR non spécialisés	HC	4	3	NON	
		HJ	0	1	OUI	
	SSR non spécialisés - Prise en charge des enfants/adolescents	HC	0	0	NON	
		HJ	0	0	NON	
	Mention spécialisée - affections de l'appareil locomoteur	Adultes	HC	1	1	NON
			HJ	1	1	NON
		Pédiatrie	HC	0	0	NON
			HJ	0	0	NON
	Mention spécialisée - affections du système nerveux	Adultes	HC	1	1	NON
			HJ	1	1	NON
		Pédiatrie	HC	0	0	NON
			HJ	0	0	NON
	Mention spécialisée - affections cardio-vasculaires	Adultes	HC	1	1	NON
			HJ	1	1	NON
		Pédiatrie	HC	0	0	NON
			HJ	0	0	NON
	Mention spécialisée - affections respiratoires	Adultes	HC	1	1	NON
			HJ	1	1	NON
		Pédiatrie	HC	0	0	NON
			HJ	0	0	NON
	Mention spécialisée - affections des systèmes digestif, métabolique et endocrinien	Adultes	HC	1	1	NON
			HJ	1	1	NON
		Pédiatrie	HC	0	0	NON
			HJ	0	0	NON
	Mention spécialisée - affections onco-hématologiques	Adultes	HC	0	0	NON
			HJ	0	0	NON
		Pédiatrie	HC	0	0	NON
			HJ	0	0	NON
	Mention spécialisée - affections des brûlés	Adultes	HC	0	0	NON
			HJ	0	0	NON
		Pédiatrie	HC	0	0	NON
			HJ	0	0	NON
Mention spécialisée - affections liées aux conduites addictives	Adultes	HC	0	0	NON	
		HJ	0	0	NON	
	Pédiatrie	HC	0	0	NON	
		HJ	0	0	NON	
Mention spécialisée - affections de la personne âgée polypathologique, dépendante ou à risque de dépendance	Adultes	HC	2	2	NON	
		HJ	0	2	OUI	

Zone Nord Yonne

Activité et EML	Modalité/Forme	Nombre d'implantations		Demande recevable
		Autorisées	Prévues	
Soins de longue durée (SLD)	Soins de longue durée	1	1	NON
Psychiatrie générale	Hospitalisation complète	2	2	NON
	Hospitalisation de jour	2	2	NON
	Hospitalisation de nuit	1	1	NON
	Placement familial thérapeutique	0	0	NON
	Appartement thérapeutique	0	0	NON
	Centre de postcure psychiatrique	0	0	NON
	Centre de crise	0	0	NON
Psychiatrie infanto-juvénile	Hospitalisation complète	0	0	NON
	Hospitalisation de jour	1	1	NON
	Hospitalisation de nuit	0	0	NON
	Placement familial thérapeutique	0	0	NON

ARS Bourgogne Franche-Comté

BFC-2019-12-31-178

Avis de classement de la commission d'information et de
sélection d'appel à projet médico-social conjointe réunie le
19 décembre 2019

**Avis de classement de la commission d'information et de
sélection d'appel à projet médico-social conjointe
réunie jeudi 19 décembre 2019 à LONS LE SAUNIER
pour l'appel à projet 2019-02 EHPAD 39**

Autorités compétentes :

M le Directeur général de l'ARS Bourgogne Franche Comté
M le Président du Conseil départemental du Jura

Objet :

Les autorités visées ci-dessus ont lancé l'appel à projet n°2019-02 EHPAD 39 relatif à la création d'un Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) de 83 places d'hébergement dont 14 places minimum dédiées Alzheimer ou maladies apparentées et maladies neurodégénératives, sur le département du Jura (canton de Champagnole).

L'appel à projet a été publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de région de Bourgogne-Franche-Comté et au recueil des actes administratifs du département.

Pendant la période de dépôt, clôturée le 30 août 2019, 10 dossiers ont été déposés :

- ADEF RESIDENCES
- AGES PARTENAIRES
- AMAPA
- CROIX ROUGE
- EMERA
- Fondation PARTAGE ET VIE
- MUTUALITE FRANCAISE
- OPALINES SGMR
- ORPEA
- PAVONIS

Classement :

Il est établi par la Commission de sélection d'appel à projet conformément aux critères énoncés dans l'avis d'appel à projet par les membres ayant voix délibérative et au vu des suffrages exprimés :

1 ^{er}	ADEF RESIDENCES	6 ^{ème}	CROIX ROUGE (ex aequo)
1 ^{er}	AGE PARTENAIRES (ex aequo)	6 ^{ème}	PAVONIS (ex aequo)
3 ^{ème}	EMERA	8 ^{ème}	MUTUALITÉ FRANCAISE
4 ^{ème}	FONDATION PARTAGE ET VIE	9 ^{ème}	OPALINES SGMR
5 ^{ème}	ORPEA	10 ^{ème}	AMAPA

Bien que l'approche des porteurs soit différente, leurs projets sont en adéquation avec le cahier des charges et répondent aux besoins de la population.

A la majorité, le choix des membres se porte sur les projets présentés par ADEF RESIDENCES et AGE PARTENAIRES, au vu des éléments suivants :

Concernant le dossier présenté par AGE PARTENAIRES

- L'établissement propose la création de 14 places en unité protégée Alzheimer et d'un PASA.
- Le dossier porté par AGE PARTENAIRE est cohérent. Il s'intègre parfaitement dans le territoire avec un coût de construction raisonné et un projet immobilier de qualité
- L'EHPAD, construit sur la commune de Champagnole, serait sur trois niveaux avec une ouverture programmée dès mars 2022
- 15 places seraient habilitées à l'aide sociale, le tarif journalier présenté serait de 74 € pour l'hébergement permanent et de 74 € pour l'hébergement temporaire
- Une collaboration avec l'unité de court séjour du centre hospitalier de Lons le Saunier permettra une admission des résidents de l'EHPAD, au besoin.
- AGE PARTENAIRES présente également un pool de remplacement AS/ASH pour parer aux urgences et assurer une continuité de service.

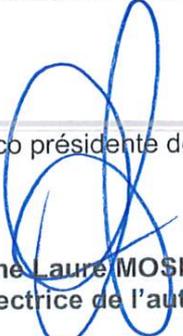
Concernant le dossier présenté par ADEF RESIDENCES

- L'établissement propose la création de 10 places pour personnes handicapées vieillissantes.
- L'établissement propose la création de 20 places en unité protégée Alzheimer et d'un PASA.
- Le dossier présente un EHPAD dont l'activité pourrait débuter dans un délai de 19 mois, sur la commune de Champagnole.
- Le projet architectural prévoit, pour chacun des 4 étages, une disposition des chambres sur le mode d'unité de vie.
- Le coût de la construction serait financé pour partie sur des fonds propres.
- Le gestionnaire envisage une habilitation à l'aide sociale départementale partielle à hauteur de 25 places (30% de la capacité) avec un tarif oscillant entre 63,10€ et 72,57€.
- Les personnels seraient mutualisés, notamment le personnel à compétence technique, avec le foyer situé à Morez.

L'avis de la commission de sélection d'appel à projet sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de région Bourgogne-Franche-Comté et au recueil des actes administratifs du département.

Fait à Dijon, le 31 décembre 2019

La co présidente de la commission,


Anne-Laure MOSER
Directrice de l'autonomie

Le co président de la commission,


Clément PERNOT
Président du Conseil départemental

Avis de classement de la commission d'information et de sélection d'appel à projet médico-social conjointe réunie le Jeudi 19 décembre 2019 à Lons Le Saunier (appel à projet 2019-02 EHPAD 39)

Direction départementale des territoires de la Nièvre

BFC-2020-03-10-005

Demandes d'autorisation d'exploiter - contrôle des
structures - février 2020

Feuille1

Demandes d'autorisation d'exploiter – Contrôle des structures – Récépissés de dossiers

février

2020

Vu l'article R 331-4 du code rural prévoyant un délai de 4 mois pour instruire les demandes d'autorisation d'exploiter, les demandeurs mentionnés dans les récépissés suivants bénéficient d'une autorisation implicite d'exploiter (ces récépissés sont consultables dans leur intégralité au sein des différentes mairies ou à la DDT) :

DEPOT LE	récépissé du	Signature Récépissé	date lm de réponse	NOM	VILLE	SAU demandée	Localisation	DATECD OA
04/10/19	04/10/19	Le chef du service économie agricole par intérim, Matthieu MENU	04/02/20	THURIOT François	Beaumont Sardolles	36,25	La Fermeté, Trois Vevres	09/janv.
27/09/19	27/09/19	Le chef du service économie agricole par intérim, Matthieu MENU	27/02/20	GAEC DU VIEUX CHENE (GSTALTER Béatrice et Georges)	Lucenay les Aix	3,41	Lucenay les Aix	09/janv.
01/10/19	01/10/19	Le chef du service économie agricole par intérim, Matthieu MENU	01/02/20	GAUTHERIN Frédéric	Corancy	8,75	Brinay	09/janv.
23/09/19	07/10/19	Le chef du service économie agricole par intérim, Matthieu MENU	07/02/20	LUNEAU Max	Luzy	6,10	Lanty	09/janv.
07/10/19	07/10/19	Le chef du service économie agricole par intérim, Matthieu MENU	07/02/20	DOLLET Henri	Millay	49,09	Semelay	09/janv.
07/10/19	28/10/19	Le chef du service économie agricole par intérim, Matthieu MENU	28/02/20	MINGRE Céline	Cossaye	22,52	Cossaye, Lucenay les Aix	06/févr.

10 MARS 2020
Le Chef du Service
Economie Agricole
Odile BERTHELOT

Direction départementale des territoires de la Nièvre

BFC-2020-03-02-003

Prise de position formelle sur un projet relevant du
contrôle des structures des exploitations agricoles - SCEA
DE FONTAINE



PRÉFET DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

**Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt
de Bourgogne-Franche-Comté**

Service régional de l'économie agricole

**SCEA DE FONTAINE
DE QUATREBARBES Sylvie et Diane
10 route de Cercy la Tour
58 300 SAINT HILAIRE FONTAINE**

Affaire suivie par : Jean-Baptiste Montjoie

Tél. : 03.80.39.30.31

Fax : 03.80.39.31.99

Mél : foncier.draaf-bourgogne-franche-comte@agriculture.gouv.fr

Dijon, le

02 MARS 2020

LRAR n° :

RAA :

Objet : Prise de position formelle sur un projet relevant du contrôle des structures des exploitations agricoles

Réf. : Article L.331-4-1 à L331-4-3 et R331-16 du code rural et de la pêche maritime

Mesdames,

Vous m'avez fait parvenir une demande de prise de position formelle quant au régime d'autorisation, de déclaration ou d'opération libre applicable au projet susceptible d'entraîner la modification de la structure d'une exploitation agricole que vous envisagez, et consistant en une **création de société**.

Cette création sur les communes de **Cossaye et de Saint Hilaire Fontaine** porte sur les parcelles référencées ci-dessous pour une surface de **89,01 hectares**.

Commune(s)	Parcelle(s)
Cossaye	A 331-332-323-322-340-324-321-328-329-330-312-314-313-944-371-376-379-381-382-383-388-389-393-395-416-421 ZE 1
Saint Hilaire Fontaine	A 60-63-141-142-143 C 253-50-51-57-58-61-62-264

Ce dossier a été accusé réception au **21/01/20** par la **Direction Départementale des Territoires de la Nièvre** et enregistré sous les références suivantes : **2020-R001-058**

Au regard de la législation du contrôle des structures des exploitations agricoles en vigueur à ce jour et du SDREA de la région de Bourgogne arrêté le 21 mars 2016, fixant notamment le seuil de soumission à autorisation préalable d'exploiter à 96 ha, il apparaît que votre projet ne relève pas du régime de l'autorisation préalable et peut donc librement être réalisé.

La présente prise de position ne vous exonère pas, le cas échéant, de l'accomplissement des formalités de dépôt de demande d'autorisation ou de déclaration auprès du service instructeur compétent en matière de contrôle de structures.

DRAAF de Bourgogne-Franche-Comté : 4 bis rue Hoche – BP 87865 – 21078 DIJON Cedex

Elle cesse de produire ses effets en cas de changement de la réglementation au vu de laquelle votre saisine a été appréciée, si votre situation ou celle de votre exploitation ne correspond plus aux informations fournies ou s'il est démontré que la position ainsi prise repose sur des informations que vous avez transmises erronées.

Elle sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture de région et affichée en mairie de la ou des communes sur lesquelles sont situés les biens concernés.

La présente décision peut être contestée dans les 2 mois suivant sa notification devant le tribunal administratif territorialement compétent.

Je vous prie d'agrèer, Mesdames, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le Préfet de région Bourgogne-Franche-Comté
et par subdélégation,
La directrice régionale adjointe



Hugette THIEN-AUBERT

DRAC Bourgogne Franche-Comté

BFC-2020-03-11-003

2020-144 Transfert propriete Sens mars2020

transfert de propriété à l'Etat de mobilier découvert à Sens lors de plusieurs opérations



PRÉFET DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

Direction régionale
des affaires culturelles
de Bourgogne-Franche-Comté

Arrêté n° : 2020/ 144

Portant :

PORTANT TRANSFERT DE PROPRIÉTÉ À TITRE GRATUIT AU PROFIT DE LA COMMUNE DE SENS, DE BIENS ARCHÉOLOGIQUES MOBILIERS DÉCOUVERTS À SENS (89), 70-78 RUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE/43-45 RUE DU GÉNÉRAL DUBOIS, ÎLOT PASTEUR, RUE DE LA LOUPTIÈRE/RUE D'ALSACE-LORRAINE, ET "SAINT-ANTOINE", LORS DES OPÉRATIONS D'ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIVE PRESCRITES PAR ARRÊTÉS N°2003/187 DU 11/08/2003, 2003/189 DU 11/08/2003, 2004/124 DU 08/07/2004 ET 2007/215 DU 19/11/2007.

Le Préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté
Préfet de la Côte-d'Or
Officier de la Légion d'honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite

USUS BRAM 1

VU le code du patrimoine et notamment les articles L.125-1, R.125-1 à R.125-3 ;

VU l'arrêté préfectoral n°20-15-BAG du 8 janvier 2020 portant délégation de signature à Mme Anne MATHERON, Directrice régionale des affaires culturelles de Bourgogne-Franche-Comté et la subdélégation de la Directrice régionale aux agents de la D.R.A.C. Bourgogne-Franche-Comté ;

VU la délibération n°DEL191118580013 du Conseil municipal de la commune de Sens du 18 novembre 2019 ;

VU la demande de transfert de propriété des biens archéologiques mobiliers adressée par la commune de Sens, reçue en préfecture de région (direction régionale des affaires culturelles) le 30 janvier 2020 ;

Considérant que l'État est propriétaire des biens archéologiques mobiliers recueillis lors des opérations d'archéologie préventive prescrites à Sens par arrêtés n°2003/187 du 11/08/2003, 70-78 rue du Général de Gaulle/43-45 rue du Général Dubois sur les parcelles BN 50, 52, 59, 60, 62, 63, 234, 235, n°2003/189 du 11/08/2003, "Îlot Pasteur" sur les parcelles BX 134, 151, 159, n°2004/124 du 8 juillet 2004, rue de la Louptière/rue d'Alsace-Lorraine sur les parcelles AX 136, 218, 224, 225, 276, 312, et n°2007/215 du 19 novembre 2007 "Saint-Antoine" sur les parcelles AM 135, 137, 140, 219, 221 ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : Est transférée à titre gratuit à la commune de Sens la propriété des biens archéologiques mobiliers recueillis au cours des opérations d'archéologie préventive citées ci-dessus, et appartenant à l'État par arrêtés préfectoraux n°2020/140 du 10 mars 2020, n°2019/174 et n°2019/175 du 27 mars 2019.

.../...

Article 2 : Les listes des biens archéologiques mobiliers transférés à la commune de Sens sont annexées au présent arrêté.

Article 3 : Les biens archéologiques mobiliers transférés à la commune doivent être conservés suivant les normes des Musées de France et seront donc sous la responsabilité du CEREP - musées de Sens.

Article 4 : L'affectation réglementaire de ces biens archéologiques mobiliers sur l'inventaire « musée de France » des musées de Sens doit faire l'objet d'un passage préalable en commission scientifique régionale des collections des Musées de France pour expertise et avis.

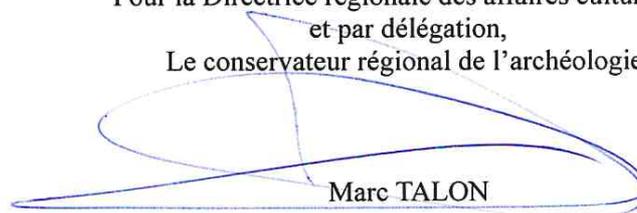
Article 5 : La Directrice régionale des affaires culturelles de Bourgogne-Franche-Comté est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à la commune de Sens et publié au recueil des actes administratifs de la région Bourgogne-Franche-Comté et à celui du département de l'Yonne.

Fait à Dijon, le **11 MARS 2020**

Pour le Préfet de la région de Bourgogne-Franche-Comté,
et par délégation,

Pour la Directrice régionale des affaires culturelles,
et par délégation,

Le conservateur régional de l'archéologie,

A blue ink signature of Marc TALON, consisting of a large, stylized loop that starts from the left, goes up and over, then down and across to the right, ending under the name.

Marc TALON

INVENTAIRE DE GESTION DU MOBILIER

DEPARTEMENT : 89 YONNE

COMMUNE : Sens

LIEU-DIT : 70-78 rue du Général de Gaulle/ 43-45 rue du Général D. Responsable d'Opération : Corinne Goy
N° Insee : 89 387

N° arrêté de prescription : 2003/187

N° arrêté de désignation : 2004/55

Diagnostic, avril-juin 2004

N° inventaire (1)		Contenue de découverte (2)		nbr pièce/frag	poids (g.)	description sommaire	n° parcelle	n° contenant	lieu dépôt
n° Sond	n° US								
C	1	102		6		céramique		caisse 7	Inrap Passy
C	1	106		79		céramique		caisse 7	Inrap Passy
C	1	107		1		céramique		caisse 7	Inrap Passy
C	1	108		3		céramique		caisse 7	Inrap Passy
C	1	115		5		céramique		caisse 7	Inrap Passy
C	1	118		37		céramique		caisse 7	Inrap Passy
C	1	119		3		céramique		caisse 7	Inrap Passy
C	1	122		1		céramique		caisse 7	Inrap Passy
C	2	203		1		céramique		caisse 7	Inrap Passy
C	2	204		44		céramique		caisse 7	Inrap Passy
C	2	205		19		céramique		caisse 7	Inrap Passy
C	2	207		4		céramique		caisse 7	Inrap Passy
C	3	37		1		céramique		caisse 7	Inrap Passy
C	3	303		1		céramique		caisse 7	Inrap Passy
C	3	304		5		céramique		caisse 7	Inrap Passy
C	3	306		5		céramique		caisse 7	Inrap Passy
C	3	307		221		céramique		caisse 7	Inrap Passy
C	3	308		1		céramique		caisse 7	Inrap Passy
C	3	322		24		céramique		caisse 7	Inrap Passy
C	3	324		58		céramique		caisse 7	Inrap Passy
C	3	326		18		céramique		caisse 7	Inrap Passy
C	3	sous 306 -40/-60		21		céramique		caisse 7	Inrap Passy
C	4	403		14		céramique		caisse 6	Inrap Passy
C	4	404		25		céramique		caisse 6	Inrap Passy
C	4	407		1		céramique		caisse 6	Inrap Passy
C	4	415		18		céramique		caisse 6	Inrap Passy
C	4	417		3		céramique		caisse 6	Inrap Passy
C	4	419		92		céramique		caisse 6	Inrap Passy
C	4	420 (décap. -1,30m)		27		céramique		caisse 6	Inrap Passy
C	4	421		30		céramique		caisse 6	Inrap Passy
C	4	422 à 425 (décap.)		7		céramique		caisse 6	Inrap Passy
C	4	423		7		céramique		caisse 6	Inrap Passy

C	4	424	27		céramique	caisse 6	Inrap Passy
C	4	436	3		céramique	caisse 6	Inrap Passy
C	4	457	2		céramique	caisse 6	Inrap Passy
C	6	602	32		céramique	caisse 6	Inrap Passy
C	6	604	44		céramique	caisse 6	Inrap Passy
C	6	607/609	166		céramique	caisse 1 et 2	Inrap Passy
C	1	102	9		TCA	caisse 8	Inrap Passy
C	1	104	3		TCA	caisse 8	Inrap Passy
C	1	106	17		TCA	caisse 8	Inrap Passy
C	1	109	1		TCA	caisse 8	Inrap Passy
C	1	118	4		TCA	caisse 8	Inrap Passy
C	1	119	1		TCA	caisse 8	Inrap Passy
C	2	204	8		TCA	caisse 8	Inrap Passy
C	2	205	9		TCA	caisse 8	Inrap Passy
C	2	208	2		TCA	caisse 5	Inrap Passy
C	3	303	7		TCA	caisse 4	Inrap Passy
C	3	304	7		TCA	caisse 5	Inrap Passy
C	3	306	8		TCA	caisse 4	Inrap Passy
C	3	307	18		TCA	caisse 4	Inrap Passy
C	3	sous 306 -40/60	1		TCA	caisse 4	Inrap Passy
C	4	403	4		TCA	caisse 5	Inrap Passy
C	4	404	3		TCA	caisse 5	Inrap Passy
C	4	sud de 420	1		TCA	caisse 5	Inrap Passy
C	6	602	2		TCA	caisse 5	Inrap Passy
C	6	604	4		TCA	caisse 5	Inrap Passy
C	6	607/609	7		TCA	caisse 5	Inrap Passy
CP	1	102	1		mortier	caisse 4	Inrap Passy
CP	1	106	24		enduits peints	caisse 4	Inrap Passy
CP	1	107	2		torchis	caisse 4	Inrap Passy
CP	2	204	2		mortier	caisse 4	Inrap Passy
CP	2	205	20		mortier - enduits peints - 2 sacs	caisse 4	Inrap Passy
CP	4	404	8		enduits peints	caisse 4	Inrap Passy
CP	4	415	1		enduits peints	caisse 4	Inrap Passy
CP	4	419	1		enduits peints	caisse 4	Inrap Passy
CP	6	602	1		mortier	caisse 4	Inrap Passy
CP	6	604	2		torchis	caisse 4	Inrap Passy
CP	6	607/609	1		mortier	caisse 4	Inrap Passy
CP	6	607/609	1		terre	caisse 5	Inrap Passy
L	1	106	8		marbre - tesselles	caisse 4	Inrap Passy
L	2	205	1		bloc	caisse 4	Inrap Passy

L	2	208	1	meillon craie		caisse 8	Inrap Passy
L	3	307	4	marbre et pierre		caisse 4	Inrap Passy
L	3	sous 306	2	marbre - tesselles		caisse 4	Inrap Passy
L	6	604	2	pierre - tesselles		caisse 4	Inrap Passy
OS	1	102	2	faune		caisse 3	Inrap Passy
OS	1	106	13	faune		caisse 3	Inrap Passy
OS	1	118	13	faune et huitre		caisse 3	Inrap Passy
OS	2	204	2	faune et huitre		caisse 3	Inrap Passy
OS	2	205	1	huitre		caisse 3	Inrap Passy
OS	2	209	1	faune		caisse 3	Inrap Passy
OS	3	303	35	faune		caisse 3	Inrap Passy
OS	3	306	1	huitre		caisse 3	Inrap Passy
OS	3	307	35	faune et huitre et escargot		caisse 3	Inrap Passy
OS	3	324	1	faune		caisse 3	Inrap Passy
OS	3	326	1	faune		caisse 3	Inrap Passy
OS	4	403	4	faune		caisse 3	Inrap Passy
OS	4	404	2	faune		caisse 3	Inrap Passy
OS	4	415	2	faune		caisse 3	Inrap Passy
OS	4	419	12	faune		caisse 3	Inrap Passy
OS	4	421	10	faune et huitre		caisse 3	Inrap Passy
OS	4	423	4	faune		caisse 3	Inrap Passy
OS	4	424	1	faune		caisse 3	Inrap Passy
OS	4	sud de 420	3	faune		caisse 3	Inrap Passy
OS	6	604	5	faune et huitre		caisse 3	Inrap Passy
OS	6	607/609	27	faune et huitre		caisse 3	Inrap Passy
V	1	102	7	verre		boite 9	Inrap Passy
V	1	106	1	verre		boite 9	Inrap Passy
V	1	118	6	verre		boite 9	Inrap Passy
V	4	424	1	verre		boite 9	Inrap Passy
V	6	602	2	verre		boite 9	Inrap Passy
M	1	102	1	fer		boite 10	Inrap Passy
M	1	106	2	fer		boite 10	Inrap Passy
M	1	109	1	fer		boite 10	Inrap Passy
M	1	118	4	fer - all. cuivreux - plomb		boite 10	Inrap Passy
M	3	307	12	fer		boite 10	Inrap Passy
M	3	324	13	fer		boite 10	Inrap Passy
M	4	403	1	fer		boite 10	Inrap Passy
M	4	404	1	fer		boite 10	Inrap Passy
M	6	604	2	fer		boite 10	Inrap Passy

M	6	607/609	1	fer			boîte 10	Inrap Passy
OR	6	607/609	8	bois + métal				
OPERAT INRAP								
								aout-15

(1) C = Céramique (terre cuite) ; L = Lithique ; M = Métal ; OR = Organique ; OS = Ossement (faune et anthropo) ; V = Verre ; CP = Composite (enduits, scories,...).

(2) US = unité stratigraphique

INVENTAIRE DE GESTION DU MOBILIER

DEPARTEMENT : 89 YONNE
 COMMUNE : Sens
 LIEU-DIT : Ilot Pasteur, rue Pasteur, cour du Dispensaire, rue Laurencin Responsable d'Opération : S. Venault
 N° Insee : 89 387

N° arrêté de prescription : 2003/189
 N° arrêté de désignation : 2004/045
 Diagnostic, mars-avril 2004

Contexte de découverte (2)

N° d'inventaire (1)	n° Sondage	n° US	nbr pièce/frag	pois (g.)	description sommaire	n° contenant	lieu dépôt
C 89/387-2004/045-1	1	1017	1	9	céramique	caisse 1	Inrap Passy
C 89/387-2004/045-2	1E		1	62	céramique	caisse 1	Inrap Passy
C 89/387-2004/045-3	1W	1004	1	593	TCA	caisse 1	Inrap Passy
C 89/387-2004/045-4	2E	nettoyage	36	830	céramique	caisse 1	Inrap Passy
C 89/387-2004/045-5	2E	2035	17	313	céramique	caisse 1	Inrap Passy
C 89/387-2004/045-6	2E	2036	2	30	céramique	caisse 1	Inrap Passy
C 89/387-2004/045-7	2E	2038	4	270	céramique	caisse 1	Inrap Passy
C 89/387-2004/045-8	2E	2062	1	13	céramique	caisse 1	Inrap Passy
C 89/387-2004/045-9	2E	2081	12	280	céramique	caisse 1	Inrap Passy
C 89/387-2004/045-10	2E	2082	1	9	céramique	caisse 1	Inrap Passy
C 89/387-2004/045-11	2E	2100	6	58	céramique	caisse 1	Inrap Passy
C 89/387-2004/045-12	2E	2102	4	83	céramique	caisse 1	Inrap Passy
C 89/387-2004/045-13	2E	2103	19	258	céramique	caisse 1	Inrap Passy
C 89/387-2004/045-14	2W	surface	4	44	céramique	caisse 1	Inrap Passy
C 89/387-2004/045-15	2W	-1,20m	2	71	céramique	caisse 1	Inrap Passy
C 89/387-2004/045-16	2W	-1,30m	7	69	céramique	caisse 1	Inrap Passy
C 89/387-2004/045-17	2W	2035	4	194	céramique	caisse 1	Inrap Passy
C 89/387-2004/045-18	2W	2039	2	115	céramique	caisse 1	Inrap Passy
C 89/387-2004/045-19	2W	2048	1	38	céramique	caisse 1	Inrap Passy
C 89/387-2004/045-20	2W	2054	1	35	céramique	caisse 1	Inrap Passy
C 89/387-2004/045-21	2W	2122	2	19	céramique	caisse 1	Inrap Passy
C 89/387-2004/045-22	2W	2123	2	274	céramique	caisse 1	Inrap Passy
C 89/387-2004/045-23	2W	2127	1	11	céramique	caisse 1	Inrap Passy
C 89/387-2004/045-24	2W	2128	3	49	céramique	caisse 1	Inrap Passy
C 89/387-2004/045-25	2W	2142	2	8	céramique	caisse 1	Inrap Passy
C 89/387-2004/045-26	2W	foyer	8	37	céramique	caisse 1	Inrap Passy
C 89/387-2004/045-27	2W	nett. Coupes	8	52	céramique	caisse 1	Inrap Passy
C 89/387-2004/045-28	2W	-1,50m	8	191	céramique	caisse 1	Inrap Passy
C 89/387-2004/045-29	2	-1,20m	9	258	céramique	caisse 1	Inrap Passy
C 89/387-2004/045-30	2	-1,50m	10	164	céramique	caisse 1	Inrap Passy
C 89/387-2004/045-31	2	-1,70m	1	142	céramique	caisse 1	Inrap Passy
C 89/387-2004/045-32	3N		2	74	céramique	caisse 1	Inrap Passy
C 89/387-2004/045-33	3N	3001	1	71	céramique	caisse 1	Inrap Passy
C 89/387-2004/045-34	3N	3002	3	97	céramique	caisse 1	Inrap Passy

C 89/387-2004/045-35	2	2047	2	5540	TCA	caisse 4	Inrap Passy
C 89/387-2004/045-36	2	2117	2	7980	TCA	caisse 4	Inrap Passy
OS 89/387-2004/045-1	1	1017	1	14	faune	caisse 1	Inrap Passy
OS 89/387-2004/045-2	2E	nettoyage	25	480	faune	caisse 1	Inrap Passy
OS 89/387-2004/045-3	2E	2029	9	280	faune	caisse 1	Inrap Passy
OS 89/387-2004/045-4	2E	2102	2	12	faune	caisse 1	Inrap Passy
OS 89/387-2004/045-5	2E	2103	5	130	faune	caisse 1	Inrap Passy
OS 89/387-2004/045-6	2	-1,20m	7	73	faune	caisse 1	Inrap Passy
OS 89/387-2004/045-7	2	-1,50m	13	590	faune	caisse 1	Inrap Passy
OS 89/387-2004/045-8	2W	-1,30m	6	98	faune	caisse 1	Inrap Passy
CP 89/387-2004/045-1	1E	1014	1	1380	fragment de mortier	caisse 2	Inrap Passy
CP 89/387-2004/045-2	2	2047		3550	stuc+faune	caisse 2	Inrap Passy
CP 89/387-2004/045-3	2W	-1,30m	5	365	enduits peints	caisse 2	Inrap Passy
		0					
L 89/387-2004/045-1	2W	0	3	16970	blocs	caisse 3	Inrap Passy
OPERATEUR : INRAP							

(1) C = Céramique (terre cuite) ; L = Lithique ; M = Métal ; OR = Organique ; OS = Ossement (faune et anthropo) ; V = Verre ; CP = Composite (enduits, scories,...).

(2) US = unité stratigraphique

INVENTAIRE DE GESTION DU MOBILIER

DEPARTEMENT : 89 YONNE
 COMMUNE : Sens
 LIEU-DIT : rue d'Alsace-Lorraine/rue de la Louptière
 N° Insee : 89 387

N° arrêté de prescription : 2004/124
 N° arrêté de désignation : 2005/104
 Responsable d'Opération : S. Venaut
 Diagnostic, mai-juin 2005

Contexte de découverte (2)

N° d'inventaire (1)	n° Sond	n° US	nbr pièce/frag	poids (g.)	description sommaire	n° parcelle	n° contenant	lieu dépôt
C 89/387-2005/104-1	4	401	8	270	céramique	AX 225	1	Inrap-Passy
C 89/387-2005/104-2	4	402	3	147	céramique	AX 225	1	Inrap-Passy
C 89/387-2005/104-3	5	501	17	969	céramique, TCA	AX 225	1	Inrap-Passy
C 89/387-2005/104-4	5	504	8	505	TCA	AX 225	1	Inrap-Passy
C 89/387-2005/104-5	6	604	8	43	céramique	AX 225	1	Inrap-Passy
C 89/387-2005/104-6	6	605	136	2460	céramique	AX 225	1	Inrap-Passy
C 89/387-2005/104-7	6	605 HS	21	569	céramique	AX 225	1	Inrap-Passy
C 89/387-2005/104-8	6	605,1	5	111	céramique	AX 225	1	Inrap-Passy
C 89/387-2005/104-9	6	606	1	5	céramique, TCA	AX 225	1	Inrap-Passy
C 89/387-2005/104-10	6	607	22	1989	céramique	AX 225	1	Inrap-Passy
C 89/387-2005/104-11	6	607,1	4	181	céramique	AX 225	1	Inrap-Passy
C 89/387-2005/104-12	6	607,2	1	40	céramique	AX 225	1	Inrap-Passy
C 89/387-2005/104-13	6	607? HS	1	23	céramique	AX 225	1	Inrap-Passy
C 89/387-2005/104-14	7	703	1	15	céramique	AX 225	1	Inrap-Passy
C 89/387-2005/104-15	9	901	111	2490	céramique	AX 225	2	Inrap-Passy
C 89/387-2005/104-16	9	901a	47	1915	céramique	AX 218-276	2	Inrap-Passy
C 89/387-2005/104-17	9	901b	86	1733	céramique	AX 218-276	2	Inrap-Passy
C 89/387-2005/104-18	9	901c	29	676	céramique	AX 218-276	2	Inrap-Passy
C 89/387-2005/104-19	5	502	1	58	céramique	AX 225	1	Inrap-Passy
C 89/387-2005/104-20	3		14	2760	céramique, TCA	AX 312-136	1	Inrap-Passy
C 89/387-2005/104-21	4		3	72	céramique	AX 225	1	Inrap-Passy
C 89/387-2005/104-22	9	910,1	6	130	céramique	AX 218-276	2	Inrap-Passy
C 89/387-2005/104-23	9	904	7	140	céramique, TCA	AX 218-276	2	Inrap-Passy
C 89/387-2005/104-24	9	905	2	280	céramique, TCA	AX 218-276	2	Inrap-Passy
C 89/387-2005/104-25	10	1001	2	60	céramique, TCA	AX 218-276	2	Inrap-Passy
C 89/387-2005/104-26	10	1002	1	4	céramique	AX 218-276	2	Inrap-Passy
C 89/387-2005/104-27	12	1201	2	9	céramique	AX 225	2	Inrap-Passy
C 89/387-2005/104-28	9	901 HS	26	1390	céramique	AX 218-276	2	Inrap-Passy
C 89/387-2005/104-29	9	901,4	18	381	céramique	AX 218-276	2	Inrap-Passy
C 89/387-2005/104-30	9	901,8	14	437	céramique	AX 218-276	2	Inrap-Passy
OS 89/387-2005/104-1	4	401	2	92	faune	AX 225	1	Inrap-Passy
OS 89/387-2005/104-2	4	402	2	69	faune	AX 225	1	Inrap-Passy
OS 89/387-2005/104-3	5	502	7	369	faune	AX 225	1	Inrap-Passy

OS 89/387-2005/104-4	6	604	1	2	faune	AX 225	1	Inrap-Passy
OS 89/387-2005/104-5	6	605	3	30	faune	AX 225	1	Inrap-Passy
OS 89/387-2005/104-6	6	606	1	4	faune	AX 225	1	Inrap-Passy
OS 89/387-2005/104-7	6	607	2	27	faune	AX 225	1	Inrap-Passy
OS 89/387-2005/104-8	9	901	6	130	faune	AX 218-276	2	Inrap-Passy
OS 89/387-2005/104-9	10	1001	1	3	faune	AX 218-276	2	Inrap-Passy
M 89/387-2005/104-1	6	605	1	43	clou fer	AX 225	3	Inrap-Passy
M 89/387-2005/104-2	9	901a	4	17	clou fer	AX 218-276	3	Inrap-Passy
M 89/387-2005/104-3	10	1001	1	13	clou fer	AX 218-276	3	Inrap-Passy
OPERATEUR : INRAP								
a00t-15								

(1) C = Céramique (terre cuite) ; L = Lithique ; M = Métal ; OR = Organique ; OS = Ossement (faune et anthropo) ; V = Verre ; CP = Composite (enduits, scories,...).

(2) US = unité stratigraphique

INVENTAIRE DE GESTION DU MOBILIER

DEPARTEMENT	YONNE (89)	N° Prescription : 2007/215
COMMUNE	SENS (89 387)	N° Désignation : 2008/75
LIEU-DIT	SAINT-ANTOINE	RO : Stéphane Venault

Diag juin 2008

Contexte de découverte (2)

N° d'inventaire (1)	n° Tranchée	n° UF	n° US	pièce/fr ag	poids (gr)	description sommaire	n° parcelle	n° contenant	lieu dépôt
C 89 387 - 2008/075 - 1	37	3701	1	8	366	céramique + T.C.A.	AM 219	caisse 1	Inrap Passy
C 89 387 - 2008/075 - 2	37	3702	1	2	349	céramique	AM 219	caisse 1	Inrap Passy
C 89 387 - 2008/075 - 3	37	3703	1	6	286	céramique + T.C.A.	AM 219	caisse 1	Inrap Passy
C 89 387 - 2008/075 - 4	37	3704	1	31	604	céramique	AM 219	caisse 1	Inrap Passy
C 89 387 - 2008/075 - 5	37	3704	6	71	2563	céramique	AM 219	caisse 1	Inrap Passy
C 89 387 - 2008/075 - 6	37	3704	6	1	274	céramique : mortier	AM 219	caisse 1	Inrap Passy
C 89 387 - 2008/075 - 7	37	3704	8	14	475	céramique + T.C.A.	AM 219	caisse 1	Inrap Passy
C 89 387 - 2008/075 - 8	37	3704	9	7	138	céramique	AM 219	caisse 1	Inrap Passy
C 89 387 - 2008/075 - 9	37	H.S.		2	991	céramique + T.C.A.	AM 219	caisse 1	Inrap Passy
C 89 387 - 2008/075 - 10	1	101	1	3	398	céramique + T.C.A.	AM 219	caisse 1	Inrap Passy
C 89 387 - 2008/075 - 11	1	102	1	48	992	céramique + T.C.A.	AM 219	caisse 1	Inrap Passy
C 89 387 - 2008/075 - 12	1	103	1	13	394	céramique + T.C.A.	AM 219	caisse 1	Inrap Passy
C 89 387 - 2008/075 - 13	1	104	1	17	2296	céramique (-85cm)	AM 219	caisse 1	Inrap Passy
C 89 387 - 2008/075 - 14	3	301	1	13	189	céramique + T.C.A.	AM 219	caisse 1	Inrap Passy
C 89 387 - 2008/075 - 15	3	302	1	5	55	céramique	AM 219	caisse 1	Inrap Passy
C 89 387 - 2008/075 - 16	3	304	1	9	306	céramique	AM 219	caisse 1	Inrap Passy
C 89 387 - 2008/075 - 17	3	305	1	5	175	céramique	AM 219	caisse 1	Inrap Passy
C 89 387 - 2008/075 - 18	3	306	1	38	1500	céramique + T.C.A.	AM 219	caisse 2	Inrap Passy
C 89 387 - 2008/075 - 19	5	501	1	59	1300	céramique	AM 219	caisse 2	Inrap Passy
C 89 387 - 2008/075 - 20	6	601	1	3	186	céramique + T.C.A.	AM 219	caisse 2	Inrap Passy
C 89 387 - 2008/075 - 21	7	701	1	2	279	T.C.A.	AM 219	caisse 2	Inrap Passy
C 89 387 - 2008/075 - 22	18	1801	1	4	298	T.C.A.	AM 219	caisse 2	Inrap Passy

C 89 387 - 2008/075 - 23	19	H.S.		1	196	T.C.A.	AM 219	caisse 2	Inrap Passy
C 89 387 - 2008/075 - 24	22	2201	1	5	227	céramique + T.C.A.	AM 219	caisse 2	Inrap Passy
C 89 387 - 2008/075 - 25	22	H.S.		9	215	céramique + T.C.A.	AM 219	caisse 2	Inrap Passy
C 89 387 - 2008/075 - 26	27	2701	1	7	48	céramique	AM 219	caisse 2	Inrap Passy
C 89 387 - 2008/075 - 27	29	2901	1	2	352	céramique	AM 219	caisse 2	Inrap Passy
C 89 387 - 2008/075 - 28	33	H.S.		1	255	T.C.A.	AM 219	caisse 2	Inrap Passy
C 89 387 - 2008/075 - 29	34	3401	1	22	262	céramique	AM 219	caisse 2	Inrap Passy
C 89 387 - 2008/075 - 30	34	H.S.		8	185	céramique	AM 219	caisse 2	Inrap Passy
C 89 387 - 2008/075 - 31	36	3601	1	8	94	céramique	AM 219	caisse 2	Inrap Passy
OS 89 387 - 2008/075 - 1	1	102	1	5	52	faune	AM 219	caisse 2	Inrap Passy
OS 89 387 - 2008/075 - 2	1	103	1	4	34	faune	AM 219	caisse 2	Inrap Passy
OS 89 387 - 2008/075 - 3	1	104	1	20	83	faune (-85cm)	AM 219	caisse 2	Inrap Passy
OS 89 387 - 2008/075 - 4	3	304	1	2	9	faune	AM 219	caisse 2	Inrap Passy
OS 89 387 - 2008/075 - 5	3	306	1	1	22	faune	AM 219	caisse 2	Inrap Passy
OS 89 387 - 2008/075 - 6	3	H.S.		2	390	faune	AM 219	caisse 2	Inrap Passy
OS 89 387 - 2008/075 - 7	18	1801	1	3	11	faune	AM 219	caisse 2	Inrap Passy
OS 89 387 - 2008/075 - 8	22	H.S.		1	15	faune	AM 219	caisse 2	Inrap Passy
OS 89 387 - 2008/075 - 9	37	3701	1	5	31	faune	AM 219	caisse 2	Inrap Passy
OS 89 387 - 2008/075 - 10	37	3703	1	1	4	faune	AM 219	caisse 2	Inrap Passy
OS 89 387 - 2008/075 - 11	37	3704	1	4	27	faune	AM 219	caisse 2	Inrap Passy
OS 89 387 - 2008/075 - 12	37	3704	6	2	19	faune	AM 219	caisse 2	Inrap Passy
M 89 387 - 2008/075 - 1	1	102	1	1	37	Clous	AM 219	boite 3	Inrap Passy
M 89 387 - 2008/075 - 2	3	301	1	1	12	Clous	AM 219	boite 3	Inrap Passy
M 89 387 - 2008/075 - 3	3	306	1	2	23	crochet	AM 219	boite 3	Inrap Passy
M 89 387 - 2008/075 - 4	33	H.S.		1	99	Gros clou	AM 219	boite 3	Inrap Passy
M 89 387 - 2008/075 - 5	37	3701	1	1	592	barre	AM 219	boite 3	Inrap Passy
M 89 387 - 2008/075 - 6	37	H.S.		1	41	Score	AM 219	boite 3	Inrap Passy
L 89 387 - 2008/075 - 1	1	104	1	1	18	lithique : fragment de lame	AM 219	caisse 2	Inrap Passy
OPERATEUR : INRAP									
aoult-15									